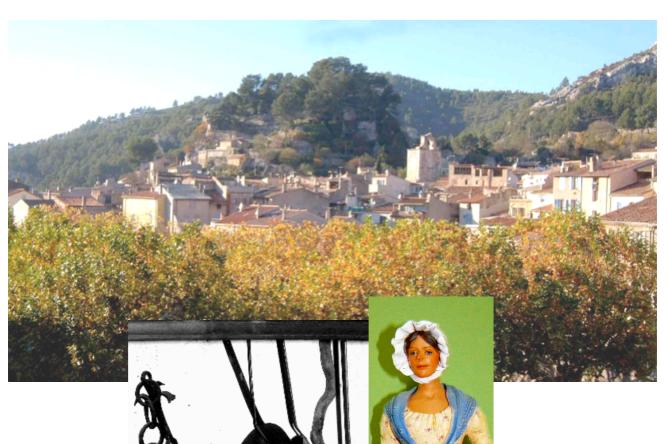
Histoires d'inventaires



«une vieille table à manger y manquant son tiroir, une couverture indienne déchirée et percée, trois matelas usés ne pouvant servir que pour être enfouis et pour l'engrais de la terre, un trépied, un gril, une petite crémaillère...»

Auriol en Provence 1789-1825



SOMMAIRE

- -Quelques repères dans le temps
- -Comment exploiter un inventaire ?

Première partie : La parole est à Maître GASTAUD

♦ Avant propos

♦ 1810 : Moi, GASTAUD, notaire

♦ 1826 : Ma promesse

♦ Sur les routes et les chemins

♦ Place aux souvenirs:

-La boutique de Madeleine

-Les enfants de Jean Baptiste

-Gabriel, le perruquier

-Six témoins pour une poulie

-Le trousseau d'Anne Pélagie

-Pieuse Elisabeth

-Les livres du Curé

-Les couleurs de Rose

-Pierre, le scieur de long

-Le trésor de Marie

-La maison de Jean Zacharie

-Le citoyen volé de Roquevaire

-Séraphin, cordonnier

-Alexandre, profession cuisinier

-La terre d'Auriol

-La boulangerie de Pierre

-Une affaire compliquée

-A la fabrique de papier, chambre N°3

-Une corbeille dans un recoin

-A Saint Savournin

-Petite scène de ma vie quotidienne

-A table!

-Au château de Valdonne

-Un exercice de mémoire

-Joseph, berger aux Lagets

-Adieu...

Deuxième partie : Etude des objets inventoriés

- ♦ Les vêtements
- ♦ Le linge de maison
- ♦ Lits et literie
- ♦ Les ustensiles de cuisine
- ♦ La cheminée
- ♦ L'équipement ménager
- ♦ Le mobilier
- ♦ Les objets liés à l'activité agricole
- Quelques mots sur les poids et mesures et l'estimation des objets
- -Généalogie et tissu social
- -Conclusion et remerciements

Quelques repères dans le temps ...



		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
1758: naissance de Jacques Faustin	Louis XV (1715-1774)	1 A
GASTAUD		The same
		1
1787: début de carrière: notaire royal	Louis XVI (1774-1792)	J. A.
1790: mariage		
1791: nomination au poste d'archiviste		1000
de la commune		

1793 : naissance du 1 ^{er} enfant	1ère république (1792-1799)
poursuite de la carrière en tant que	
notaire public et patenté	



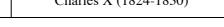
Poursuite de la carrière en tant que	Consulat (1799-1804)		
notaire public			

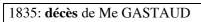
poursuite de la carrière en tant que	1er empire
notaire impérial	(1804-1815)

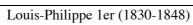
•

poursuite de la carrière en tant que	Louis XVIII (1815-1824)
notaire royal	

1826: fin de carrière	Charles X (1824-1830)













Comment exploiter un inventaire ?

<u>Premier travail</u>: la **transcription**, dans l'état, sans modifier ni la mise en forme, ni l'orthographe. Avec un peu de chance, le notaire aura la plume lisible... Au bout de quelques actes, on s'y habitue très bien. En ce qui concerne les inventaires de Maître GASTAUD (rédigés de 1789 à 1825), les quelques difficultés de lecture sont dues à une orthographe incertaine, quelques ratures, l'emploi aléatoire des majuscules, l'absence d'accents et les mots en provençal.

Voici un inventaire, de 1804.

Essayez de lire cet extrait :

« et le collier, une paire grosses...

Shedlind, une point groffes look willer d'agent dien, Bourostes offer usies; un pris center poil chotonis de l'agent dies leuis aus,
une bourique poil quis turs visites us put es que lions de Leurices.
denne bats genuis de deurs londes ters usis; d'engrécoles le

solution:

« et le collier ; une paire Grosses corbeilles d'ozier dites Banastes assès usées ; un petit Mulet poil chatain de l'age de dix huit ans, une Bourique poil gris tres vieilles et presque hors de Service ; deux Bats garnis de leurs Cordes tres usés ; deux pioches en.....»

En voici la transcription complète : (seules les majuscules, sont corrigées. Des tirets indiquent un saut de page dans l'acte, un point d'interrogation désigne une lecture délicate, des pointillés, un mot illisible et des parenthèses un mot abrégé complété) L'inventaire est assez long, mais essayez de lire jusqu'au bout .

inventaire du mobilier de Joseph Lance

« L'an douze de la republique française et le vingt cinq germinal après midi vers les deux heures, par devant nous Jacques faustin Gastaud notaire public de cette commune d'Auriol, département des Bouches du Rhône et les témoins soussignés sont comparus Magdeleine Jourdan, veuve de Joseph lance, vivant cultivateur de cette ditte commune d'Auriol, tutrice legale d'Adrien et de Rose Lance ses enfants mineurs; Pierre, jacques et Thérèse Lance ses autres enfants majeurs, cette dernière assistée autorisée du citoyen Nicolas Teisseire son époux cultivateur dudit Auriol ici présent ; lesquels heritiers dudit Joseph Lance décédé le seize pluviose dernier et laditte Magdeleine Jourdan sa veuve et tutrice legale desdits Adrien et Rose Lance mineurs, nous ont réquis d'aller proceder à l'inventaire du mobilier dépendant de la succession dudit Joseph Lance ; à laquelle réquisition nousdit notaire advenant, nous sommes porté avec les coheritiers cidessus denomés à la maison d'habitation du deffunct joseph Lance leur pere, sise dans l'enceinte dece lieu à la rue basse et de leur présence et celle de lad(ite) magdeleine Jourdan tutrice, du c(itoye)n Jean Joseph Lance adjoint municipal frere du deffunt, Pierre Paul et Jean baptiste Jourdan freres, oncles paternels des mineurs et Joseph pascal Lance maçon, leur petit

parent, tous de cette commune d'Auriol, nous aurions commence par faire l'inventaire des objets qui se trouvent contenus dans la cave qui se trouve aurès de chaussée de lad(ite) maison et sur le derriere d'icelle et qui consistent à trois tonneaux cerclés en fer, remplis de vin rouge, l'un de la contenance environ de mille septante sept litres huit cents huitante huit millilitres, revenant à l'ancienne mesure à seize millerolles ; l'autre de mille dic litres cin cents vingt millilitres ou quinze millerolles; et te troisieme de douze cents douze litres six cents vingt quatre millilitres ou dix huit milleroles; une barrique cerclée aussi en fer, de la capacité de six cents septante trois litres six cents quatre vingt millilitres ou dix milleroles ; cette barrique a été trouvée vide ; une autre barrique cerclée de fer, remplie de vin, contenant quatre cent quatre litres deux cents huit millilitres ou six millerolles; et finalement une troisième barrique vide, cerclée en bois de la capacité avec attraits et collier environ de deux cents deux litres cent quatre millilitres ou trois millerolles. nous avons trouvé dans un tonneau appartenant à Jeanne Susanne Dol épouse Simian et déposé dans la susditte cave, la quantité de treize cents quarante sept litres trois cents soixante millilitres vin rouge ou vingt millerolles appartenant à lad(ite) succession ; nous avons trouvé encore deux cornudons et deux cornues en mediocre état, ainsi que tous les tonneaux et les barriques cidessus mentionnées. de la cave nous serions revenus à l'écurie toujours au rés de chaussée de la susdite maison et au devant ou nous avons trouvé une vieille et mauvaise charrue avec tous ses attraits

et le collier; une paire grosses corbeilles d'ozier dites banastes assès usées ; un petit mulet poil chatain de l'age de dix huit ans une bourrique poil gris tres vieille et presque hors service; deux bats garnis de leurs cordes tres usés ; deux pioches en bon état ; un petit et jeune cochon que nous avons trouvé dans sa loge. monté au premier etage de la susditte maison, qui n'est composé que d'un seul appartement servant de cuisine, avec une alcove assès grande servant de chambre à coucher ; dans cette derniere piece nous avons inventorié un lit de bancs avec six planches et et ses deux deux bancs, deux paillasses de toille grise garnies de paille ; une vieille couverture indienne piquée à fleurs rouges et blanches ; dans l'appartement servant de cuisine, nous avons trouvé une vieille garde robbe bois de noyer tres à l'antique, avec ses quatre petites portes y ayant une seule clef et deux tiroirs en dehors avec un seul de poussé, dad(ite) garde robbe tres vieille et rongée des vers contenait douze draps de lit, dont un cru et grossier presque neuf et les autres blancs et demi usés ; deux douzaines chemises pour homme dont six en bon etat et les autres vieilles et usées et la pluspart rapiecées ; douze serviettes cordat demi usées ; dix essuyes mains a peu près dans le même etat que les servietes ; huit livres ? p... fil grossier crû ; six autres livres un peu plus fin ; un chauderon en cuivre avec sa anse de fer vieux et repiecé ; un autre petit chauderon dit peisounet avec sa anse aussi de fer persée et hors

d'usage; un huillier d'étain; une vieille et mauvaise balance avec sa coupe en cuivre; une table fermée bois de noyer a deux portes et a deux tiroirs dans un etat mediocre; une mès à pétrir le pain tres mauvaise et de bois blanc avec sons dessous à deux petites portes; deux vieux tamis pour passer la farine avec un petit crible assès mauvais; une douzaine cuillers d'étain; une petite saliere du même métail; un petit mortier de marbre avec son pillon de bois; six vieilles chaises garnies en paille; deux douzaines assiettes, trois plats, une cruche et un pot dit pechier le tout terre commune de saint zacharie

trois petites marmites de terre avec deux couvercles en tole ou fer blanc; deux grosses cuilleres de bois ; une bouteille et une caraffe verre blanc de la capacité châcune d'un pot, deux verres ou gobelet; une poële à frire; une petite caisse pour la farine dite enfarinadouire; un sallier en bois; un gril; un trepied ou index ; une crémaillière a anneaux ; une pelle et sa pincette ; un soufflet ; deux petites lampes dit <u>calens</u> ; une bassinoire de cuivre vieille et antique; nous serions montés ensuite au second étage de la même maison toujours en la même présence que dessus pour y inventorier les effets qui se trouvent enfermés dans le susdit second etage composé aussi d'un seul appartement et d'un petit reduit formant un espece de petit cabinet ou de grande armoire et d'une espece d'alcove, dans laquelle nous avons trouvé un lit de bancs avec ses planches, une paillasse de toile grise garnie en paille avec une couverture d'indienne piquée à fleurs rouges et blanches très vieille et très usée ; deux petits gerlons contenants en tout huit litres sept cents onze millilitres ou demi scandal; une machine de fer blanc pour puiser l'huille ; un gros sac de toille grise rempli de bled contenant cent vingt un mille trois cents trente grammes vingt centigrammes ou une charge; six sacs ordinaires pour le bled très usés ; vingt livres pezant de chanvre non peigné ; une douzaine longs paniers d'ozier dits tarreirols deux tables pour le pain vieilles ; une damejanne vide : un deshabillet velour de cotton rayé couleur ollive du deffunct assès bon ; un autre deshabillet drap decosse hors d'usage ; une petite table bois blanc tres vieille et tres mauvaise ; un fer à répasser le linge; un petit miroir à cadre rouge, dont la glace qui est un peu gattée, est d'un huitième de mêtre de hauteur, par un seizieme de l'argeur ; un instrument en fer dit <u>faucon</u> pour couper le bois ; une petite broche ; deux petittes faulx pour couper le bled ; un instrument pour couper la vigne et finalement nous serions montés au plus haut etage de la susd(ite) maison servant de grenier à paille ou nous avons trouvé la quantité de six quintaux paille de bled pour nourrir les deux animaux trouvés dans l'ecurie; une douzaine de corbeilles d'ozier dits canistrous parmi lesquels il y a des bons et des mauvais ; deux cabas assès en bon ètat ; cinq clayes en roseau ; deux vieux draps de corde ; une poulie garnie en fer avec sa corde d'espart letout en bon ètat ; une paire bigues et ses bignons tres mauvais ; deux fourches de bois ; un petit panier en roseau ; rien autre nous ayant été représenté pour être inventorié ; nous aurions interpellé la ditte Magdeleine Jourdan veuve Lance en sa qualité de tutrice légale, ainsi que les cohéritiers majeurs du deffunct, de nous déclarer et affirmer s'ils ne connaissant pas d'autres

effets mobiliers appartenants à la hoirie dudit feu Joseph Lance leur époux et pere ; iceux nous ayant attesté n'en point connaître pour le moment, sous la promesse par eux faite que s'ils venaient a en decouvrir à l'avenir, d'en faire leur déclaration par devant qui de droit, laditte Magdeleine Jourdan veuve Lance du consentement de tous les coheritiers majeurs et de l'agrément de leurs parants ici présents, à l'.. de pouvoir prendre soin de tous les effets cidessus inventoriés et afin qu'ils ne deperissent point, s'en savoir chargée pour les représenter en nature toutes les fois et quantes elle en serait légalement réquise, auquel susdit inventaire il aurait été par nous notaire procedé, fait et cloturé dans une seule seance attendu son peu de valeur et sa minimité; duquel les parties interressées nous en ont réquis acte que nous leur avons concedé, fait, lû aux parties et publiés audit Auriol dans la maison du deffunct l'an et jour susdits en présence des citoyens Joseph Michel marchand de tabac et Joseph Poulet pezeur au moulin à farine, temoin domiciliés aud(it)

Auriol réquis et signés avec les c(itoye)ns Jean Joseph Lance et Joseph Pascal lance ; laditte magdeleine Jourdan v(euve) lance, Pierre, Jacques et Thérèse lance ainsi que ledit nicolas Teisseire son epoux ont déclaré ne le savoir de ce réquis.

joseph Michel joseph poulet j. Jo Lance J Pascal lance et nous Gastaud no(taire)

enr(egistré a Auriol le 5 floreal an 12 Rep(publique) ... reçu quatre francs et quarante centimes pour le dixième jaubert

Que peut-on en tirer?

1) Des données généalogiques

petit test après votre lecture ©

-qui est décédé ? qui demande l'inventaire ? qui est Nicolas Teisseire ? quel est le métier de Joseph Pascal LANCE ? comment se nomment les oncles maternels des enfants ?

Voici une façon de saisir les données :

Prénom	NOM	profession	remarques	Pré Père	Pré Mère	NOM Mère
Jacques Faustin	GASTAUD	notaire public				
Magdeleine	JOURDAN		tutrice légale, veuve Joseph LANCE			
Joseph	LANCE	cultivateur				
Adrien	LANCE		mineur	Joseph	Magdeleine	JOURDAN
Rose	LANCE		mineur	Joseph	Magdeleine	JOURDAN
Pierre	LANCE		majeur	Joseph	Magdeleine	JOURDAN
Jacques	LANCE		majeur	Joseph	Magdeleine	JOURDAN
Thérèse	LANCE		majeur	Joseph	Magdeleine	JOURDAN
Jean Joseph	LANCE	adjoint municipal	frère du défunt,			
Pierre Paul	JOURDAN		frère de Madeleine			
Jean Baptiste	JOURDAN		frère de Madeleine			
Joseph Pascal	LANCE	maçon	"petit parent"			
Joseph	MICHEL	marchand de tabac	témoin			
Joseph	POULET	peseur au moulin à farine				

2) un index de mots

Un exemple, extrait du même inventaire : On pourrait rajouter une colonne « mots à expliquer » ou toute autre observation exploitable par la suite.

Mots	nombre	matériaux	lieux inventoriés
lit de banc et planches	1	bois	2ème étage, alcôve
paillasse	1	toile grise et paille	2ème étage, alcôve
couverture	1	indienne piquée à fleurs rouges et blanches	2ème étage, alcôve
chanvre	20 livres	chanvre non peigné	2ème étage, pièce
déshabillé	1	velours coton rayé couleur olive	2ème étage, pièce
déshabillé	1	drap d'Ecosse	2ème étage, pièce
miroir cadre rouge	1	bois	2ème étage, pièce
table pour le pain	2	bois	2ème étage, pièce
table très mauvaise	1	bois blanc	2ème étage, pièce
machine pour puiser l'huile	1	fer blanc	2ème étage, pièce
"fauçon" pour couper le bois	1	fer	2ème étage, pièce

3) une analyse de situation, complétée par des recherches dans d'autres actes issus des registres paroissiaux, actes notariés, papiers de famille...

Ainsi, pour l'inventaire de Joseph LANCE :

416 E 436 F°1238 Auriol, 15/04/1804

Joseph LANCE est né le 5 juillet 1744 à Auriol, fils d'Estienne et Marguerite POULET.

Le 3/03/1772, il épouse Magdeleine JOURDAN, née le 16/02/1747 à Auriol, fille de Joseph et d'Elisabeth GANTEAUME.

7 enfants naissent de cette union, tous à Auriol

Madeleine, née le 2/12 1772, décédée le 20/04/1784

Thérèse, née le 29/10/1774, mariée à Nicolas TEISSEIRE, décédée le 2/12/1837

Jean Pierre, né le 19/09/1777 Jacques, né le 19/04/1781 Adrien, né le 17/02/1784

Marie, née le 6/09/1786, décédée le 1/08/1787

Anne Rose, née le 30/08/1789

** source : registre BMS, archives communales

Joseph LANCE et sa famille habitaient à la rue basse, toujours existante de nos jours.

A son décès, son épouse, Magdeleine JOURDAN demande au notaire GASTAUD de procéder à un inventaire domestique, en présence de ses deux frères, Pierre-Paul et Jean-Baptiste JOURDAN, de son beau frère, Jean Joseph LANCE, -alors adjoint municipal-, frère du defunt, de ses enfants majeurs Pierre, Jacques et Thérèse, celle-ci accompagnée de son époux, , Nicolas Teisseire.

Magdeleine JOURDAN désire prendre soin des effets de son feu époux « afin qu'ils ne deperissent point ». Joseph MICHEL, marchand de tabac et Joseph POULET, peseur au moulin à farine en seront témoins.

** source : inventaire 416 E 436 F°1238, notaire Gastaud

4) D'autres idées d'exploitations

Si un nombre conséquent d'inventaires sont transcrits, on peut essayer de reconstituer des intérieurs, d'en étudier de plus près les objets et leur usage, de décrire des individus avec leurs vêtements, de suivre à la trace le déplacement du notaire dans les rues du village, et pourquoi pas d'écrire des petites nouvelles ? (pour l'inventaire de Joseph LANCE, voir ci-après « la terre d'Auriol »)

Tant de choses à faire à partir de ces précieux inventaires!

bonne lecture....

Françoise SUZANNE



Auriol, de la rue paroisse vers l'ancien office notarial

1^{ère} partie : la parole est à Me GASTAUD

quantité de lie quintaine parte de Ald pour le travais dans d'amies; un Dongaine de Condailles la publique de Montaine; une Dongaine de Condailles la layer le Moteau; deux vienze d'oges de Corde; un Signant le Conda d'appart Letout la Bon atot; un Signant los chamais; deux four elus de Ao Moteau; Ruin automanous ayant ité Majurgais sons aurions interpeté dod itte chay delaine je paus aurions interpeté de distinct chay delaine je

41



Avant-propos

Ces « histoires d'inventaires » sont-elles vraies...ou fausses ?

Vraies dans les dates, vraies dans les noms, les métiers, les habits, les objets domestiques cités, les liens familiaux, les lieux. Toutes ces données ont été puisées dans les actes notariés consultés aux archives départementales, et complétées par les registres paroissiaux, registres d'état civil et actes issus des archives communales. Chaque histoire garde ses informations propres : ainsi, je n'habille Marie d'une « chemise de basin » que si ce détail est donné dans l'acte correspondant. Gabriel a les « cheveux gris » comme indiqué dans un certificat de résidence.

Ces histoires sont-elles fausses ? parce que j'ai pris l'identité du notaire GASTAUD qui en est le fil conducteur et parlé à sa place ? suis-je coupable d'une usurpation d'identité ?

Peut-être...mais est-ce faux de faire dire au notaire « il faisait chaud » un mois de juin ? ©

Est-ce faux de rajouter « hélas » quand le notaire parle de décès successifs dans une même fratrie ?

Est-ce faux d'écrire « *j'entrai dans la boutique de Madeleine* », cette boutique qui se trouvait à deux pas de l'office notarial d'après le nom des rues ?

Est-ce faux d'écrire « les deux petites sœurs se tenaient par la main » alors qu'elles assistaient bien à l'inventaire ?

Est-ce vraiment grave d'avoir utilisé un éclairage empreint d'émotions imaginaires ?

Je ne le pense pas. Je ne connais pas les traits de caractère de ce témoin juridique du passé. Bien que né à Auriol, avait-il des liens amicaux avec les villageois autres que dans son milieu de notables bourgeois ? je l'ai supposé.

Bien sûr, « mon » notaire parle un langage bien actuel, ponctue ses dires de sourires, semble connaître ses lecteurs du futur... autant de clins d'oeil que vous me pardonnerez...

1810: moi Gastaud, notaire d'Auriol

« Ce jourd'hui quinze novembre dix huit cent dix à deux heures d'après midi, à la requete de... »

Mon 31^{ème} inventaire depuis 1787...c'est la 31^{ème} fois que je parcours de la cave au grenier des modestes maisons du village, des maisons de la campagne avoisinante, des foyers bourgeois... la 31^{ème} fois que je supervise le comptage des tables, des petites cuillers, des tonneaux, des culottes de drap, des « lichets », des cochons, des traversins et jupes d'indienne...

Qui suis-je ? En quelques mots : Maître **Jacques Faustin GASTAUD**, né le quinze février 1758 dans cette commune d'Auriol, de Joseph, aubergiste, et Thérèse GUITTON.

J'ai donc 52 ans depuis quelques mois...

D'où vient ma famille ? en feuilletant les registres paroissiaux, j'ai trouvé que mon lointain ancêtre Paul GASTAUD, né à Marseille puis marchand d'Aubagne, avait épousé en 1681 une demoiselle d'Auriol : Catherine COULOMB.

Je suis l'avant-dernier d'une famille de 5 enfants. En 1790, j'ai épousé **Anne TROTEBAS**, une demoiselle d'Allauch.

Je me souviens...Le 16 avril 1787, je signai le premier acte du registre qui deviendra pour vous le 416 E 432, «Auriol, registre de minutes N°1 notaire Jacques Gastaud»,

1787, ... j'avais 29 ans...

Une autre date m'est restée en tête: Le 6 février 1791, j'étais nommé archiviste communal.

fur cotta proposition d'assembles ou la Dromour de la commune a Promount women me Long fourie Garand me angal	
de co lin pour archiveste Dela commune, daguel en present ayant de mande vine et ay ant cample Rad. Charge et a prete de	
fersunt la moin Leve de minution de tout son pouvoir 20 constitution du Aloyanne Daviter par Lassund in Mational a	
Roy et de rougher ou en épaintes de fourion de fon	
office et a sique onse de membres du conseil general de la commune Gartano De Jerome Camand main	

« (...- Sur cette proposition l'assemblée (...)
a unanimement nommé Mr jacq. faustin Gastaud not. royal
de ce lieu pour archiviste de la commune, lequel ici présent ayant
été mandé venir et ayant accepté lad. charge, il a prêté le
serment la main levée de maintenir de tout son pouvoir la
constitution du Royaume décrétée par l'assemblée Nationale et
accepté par le Roy, d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au
Roy et de remplir avec exactitude la fonction de son
Office et a signé avec les membres du conseil général de
La commune.

Gastaud Jerome Gastaud maire

Je possède une maison à la rue paroisse, mais aussi une bastide, des prés et terres plantées de mûriers. Pendant la révolution, mes biens furent confisqués puis restitués.

De 1803 à 1808 j'ai rempli la fonction de maire.

Il paraît que le 18 février 1826, mon fils Pierre Paul prendra définitivement le relais de mon office. (d'où les registres du notaire Gastaud dit « père », et ceux du notaire Gastaud dit « fils »).

....J'aurai donc 68 ans quand je m'arrêterai de coucher sur papier les contrats de mariage, les partages, quittances, baux à cheptel..., tous ces évènements qui ponctuent la vie des villageois, leurs accords, leurs mésententes.. C'est un peu leurs joies, leurs peines, leurs espoirs, leurs secrets de famille, un peu de leur histoire que je consigne sur papier et lègue à leurs descendants.....

Ne suis-je qu'un dépositaire ou suis-je un gardien?

Aujourd'hui, quinze novembre 1810, me voilà donc dans la cuisine de cette maison à l'angle de la rue grande et de la petite traverse... Une porte donne sur une terrasse ensoleillée d'où je jette un coup d'œil sur l'Huveaune, notre chère rivière..

Mais revenons à notre procédure :

Jean Joseph **GIRAUD** est décédé il y a 2 ans ; Marianne, sa femme, une fille **BOYER**, l'a suivi 1'an passé, laissant Victor, Jeanne, Anne et Jean Baptiste. Encore des orphelins...Ils sont là, tous les quatre, avec leur tuteur Jean BOYER ainsi que Jean Baptiste GIRAUD, nommé subrogé tuteur.

C'est Jean François CAILLOL qui estime les biens..

« une mauvaise table en bois blanc... »

J'ai envie d'écrire : « la petite Anne est amusante, Barbe a bien grandi : quel âge a-t-elle ? 20 ans ? déjà ! Victor est presque un homme, Jean Baptiste... » mais un notaire n'a pas le temps, pas le droit de rajouter ses impressions. En 2007, vous ne saurez donc pas que Jean Baptiste avait un joyeux caractère ? Dommage.

« une cafetière en fer blanc, cinquante centimes... »

Je me promets à cet instant de vous raconter tous ces inventaires lorsque je quitterai définitivement mon étude. Je vous dirai ce qu'il m'en reste en mémoire. Je chercherai dans mes propres registres, dans les archives communales d'Auriol et au besoin, j'irai voir notre curé.

Nous ferons ensemble ce voyage dans le temps.

Et puisque j'en suis aux présentations : d'après un certificat de résidence datant de 1798, essayez de m'imaginer...

(...) citoyen Jacques Faustin GASTAUD, notaire cette commune, âgé de trente sept ans, taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils châtains-bruns, visage ovale ,yeux bruns, nez un peu gros, bouche moyenne, front ordinaire, menton rond (...)

1826 Ma promesse

Quinze février : Aujourd'hui, j'ai soixante huit ans. Il y a trois jours, j'ai signé le dernier acte de ma carrière : une quittance pour Joseph TAPAN.

Je suis assis à ce qui a été mon bureau de notaire et termine de ranger mes registres et répertoires alphabétiques.

J'en mets du temps ! Je prends un registre, je l'ouvre, je lis, tourne les pages. Des tas d'images me reviennent en tête...

Souvenez-vous, en 1810...je m'étais fait une promesse, je VOUS avais fait une promesse: raconter les inventaires, ces moments où je me déplaçais dans les maisons pour dresser la liste des biens d'un défunt.

Raconter ces inventaires ?.. ce n'est pas facile. Je vous les livre sans ordre chronologique, mais comme ils me viennent à l'esprit. Ce sont des **inventaires domestiques** concernant les biens **mobiliers** faisant partie de la succession des défunts. Les biens immobiliers n'y figurent pas, car le plus souvent déjà partagés par testament.

Tous ces biens inventoriés peuvent vous sembler très modestes. Pour estimer la richesse d'une famille, il vous faudrait y rajouter les terres, maisons, bastides, bastidons, troupeaux... Mais ce n'est pas notre sujet.

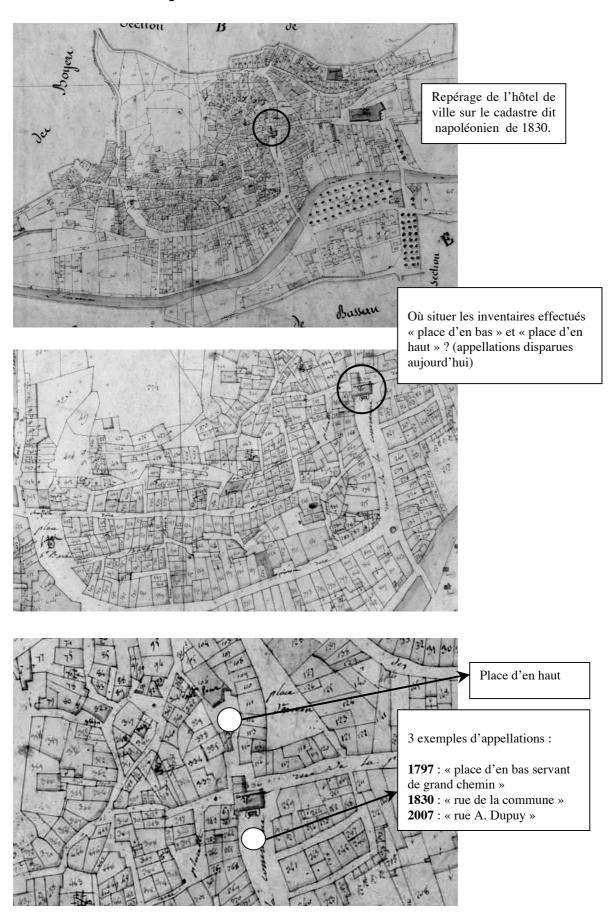
Et si certaines de mes phrases vous semblent un peu obscures, pardonnez-moi, je ne suis plus très jeune... Vous avez là tous mes registres. Faites-en bon usage. Transmettez-en le contenu.

Le papier et l'encre en sont solides et peuvent parvenir jusqu'à vous.



C'est là une partie de l'histoire d'Auriol, commune provençale sise entre Aix et Marseille. Oh, pas de grands faits, rien de consigné dans les livres d'Histoire de France! Des tranches de vie de ceux dont on ne parle jamais, mais qui sait, peut-être de vos ancêtres?

Comment suivre les pas de Maître Gastaud ?





Suivez-moi sur les routes et les chemins...

Vous êtes prêts ? Pour commencer, voici la liste des inventaires que j'ai effectués. Habitant au cœur du village, je me déplaçais le plus souvent à pied. Mais la commune est très étendue et comporte plusieurs hameaux .C'est alors mon cheval qui m'y conduisait.

Le nom des rues aura peut-être changé pour vous.... ³

La profession du défunt peut changer elle aussi, suivant les actes. Dans le tableau suivant, si j'ai marqué deux fonctions, la première est celle indiquée dans l'acte de mariage, la seconde dans l'inventaire.

année	NOM	Prénom	profession	lieu
1789	MARTIN	Marc Antoine	Prêtre	Auriol et Plan d'Aups
1796	ESTIENNE	Jean Joseph	Mulatier/cultivateur	Auriol, près de l'Huveaune
1796	GUIGOU	Jean Joseph Louis	Commerçant/propriétaire	Auriol, place d'en bas
1796	MERLE	Marie Madeleine		Auriol, place d'en bas
1796	LEGIER	Pierre	Laboureur/cultivateur	Auriol, rue du château
1796	MIQUELLY	Elisabeth		Auriol, rue de la placette
1797	TAUREL	Justin	avocat	Roquevaire
1797	PERRIER	Jean Jacques	Aubergiste puis marchand tailleur	Auriol, grand rue
1797	SERVAN	Jean Baptiste	Laboureur/cultivateur	Auriol, rue de Salomon
1803	BARNEOU	Joseph	Travailleur/cultivateur	Auriol, rue du four du château
1804	LANCE	Joseph	Laboureur/cultivateur	Auriol, rue basse
1804	ESTIENNE	Jean François	Ménager/agriculteur	Auriol, rue de Salomon
1804	ROUBAUD	Alexandre	Cuisinier/aubergiste	Auriol, rue étroite et place du pont
1805	PASCAL	Gabriel Noël	Perruquier	Auriol place de la république
1807	AMALBERT	Pierre	Travailleur/propriétaire agriculteur	St Savournin
1808	SPADA	Jean Baptiste	ouvrier papetier	Auriol/Moulin de Redon
1808	JAUSSERAN	Pierre	scieur de long	Auriol, rue basse
1808	CAILLOL	Marie Marthe		Auriol, rue basse
1808	IMBERT	Jean Zacharie	Magasinier/propriétaire	Auriol, rue de la paroisse
1808	LEBEGUE	Jean Athanase	Bourgeois/propriétaire	Peypin
1808	GIRAUD	Michel	Travailleur/voiturier	Auriol/ la Bourine
1808	GAUTIER	Jean François	Cultivateur/agriculteur	Auriol, rue de l'horloge
1808	AUBERT	Jean Pierre	ménager	Auriol/les Tourraques
1809	BARRE	Barthélemy	Agriculteur/cultivateur	Auriol, rue de la placette
1809	GIRAUD	Joseph Augustin	Marchand drapier/propriétaire	Auriol, rue du four de la place

1810	GRAS	Marie		Auriol lieu non précisé
1810	GUITTON	Jean François	propriétaire	Auriol/la Bourine
1810	BONNIFAI	Joseph	Ménager/cultivateur	Auriol/ Moulin de Redon
1810	GIRAUD	Jean Joseph	Ménager/cultivateur	Auriol, rue grande
1810	BOYER	Marianne		Auriol, rue grande
1811	GRAS	Jean	cultivateur	Auriol, rue de la coulette
1811	PLUMIER	Magdeleine Désirée	Épouse de charretier	Auriol, grand rue
1811	BARBERIS	André Félix Séraphin	cordonnier	Auriol, rue Ste Barbe
1812	MICHEL	Joseph	agriculteur	Auriol, place d'en haut
1812	MARTIN	Jacques Barthélemy	propriétaire cultivateur	Auriol, rue des gorgues
1812	CAZALIC	Joseph	cultivateur	Auriol/ Moulin de Redon
1814	CAILLOL	Jean Antoine	voiturier	Auriol, place Ste Barbe
1814	GUIGOU	Magdeleine		Auriol, place Ste Barbe
1814	ROUBAUD	Pierre	propriétaire cultivateur	Auriol/Roquerousse
1815	LAGET	Sauveur	propriétaire cultivateur	Auriol/les Barres
1816	ARNAUD	Jean Laurent	Bâtier	Auriol, place de la commune
1817	PLUMIER	Pierre Antoine	propriétaire, boulanger	Auriol, rue étroite
1818	GASSIN	Jean	propriétaire cultivateur	Auriol/Notre Dame
1818	LONG	Hilaire	propriétaire cultivateur	Auriol, rue de la coulette
1820	PICHOU	Joseph	propriétaire, boulanger	Auriol, rue de Talarue
1821	GUIS	Catherine Elisabeth	propriétaire cultivateur	Auriol, rue du colombier
1823	De RICARD GERIN	Jean Louis Marie	propriétaire	Peypin/Valdonne
1823	MARTIN	Joseph Etienne	propriétaire agriculteur	Auriol, rue des gorgues
1824	GASTAUD	Joseph Aubin	propriétaire foncier	Auriol, place d'amont
1825	RIBOULET	Joseph	berger	Auriol/les Lagets

.et maintenant, place aux souvenirs ©





1812 : la boutique de Madeleine

En ce début d'été de 1812, je traversai la place d'en haut pour rejoindre mon étude. Le temps était lourd et **Madeleine MICHEL, une fille SERVAN**, nettoyait le devant de porte de sa boutique.

- -Bounjou mestre!
 -Bounjou Madalene
- Madeleine était déjà veuve à trente ans.. J'avais bien connu son père, Jean Baptiste SERVAN le laboureur, et sa mère, Marie MARTIN. Jean Baptiste n'avait pas cinquante ans lorsqu'il décéda.

Quand j'avais procédé à l'inventaire des biens de son père, Madeleine avait alors une quinzaine d'année; elle était présente et tenait par la main ses deux petites sœurs, Françoise et Marie. Que sont-elles devenues, ces deux petites?

Madeleine avait par la suite épousé Joseph MICHEL. Ils étaient venus me voir, les futurs mariés, pour leur contrat de mariage: ils n'avaient pas 20 ans...Et puis, Joseph était parti à la guerre...et n'en n'était pas revenu. Il était décédé à l'hôpital militaire de Perpignan, laissant Madeleine et leur petite Marie. Une bien grande peine.

Trois ans après la mort de son époux, elle avait enfin reçu un certificat de décès provenant du ministère de la guerre, et me demanda de procéder à l'inventaire.

Madeleine gagnait sa vie comme revendeuse.

Mais elle avait besoin de mettre au clair la question d'héritage : elle réclamait alors sa dot et un legs de son oncle Pascal.

Quelques explications:

La dot constituait alors ce que vous appelleriez « une assurance vie » pour la future épouse. En cas de décès de l'époux, cette dot était réclamée par la veuve aux héritiers. Il ne restait très souvent que peu d'argent dans le ménage. La veuve demandait alors à un notaire une procédure d'inventaire avec estimation des biens restants du ménage, et en prélevait son dû.

Madeleine devant sa boutique...

J'y étais entré, un jour : ce n'était pas dans mes habitudes, mais j'avais acheté quelques paquets d'allumettes.

Madeleine, comme toutes les femmes du pays n'avait que peu de toilettes, (comparé à ce que vous avez sans doute dans vos garderobes?) Sa jupe d'indienne de couleurs vives et son corset de basin blanc étaient loin d'être neufs, mais elle avait joliment arrangé un mouchoir de col.

Elle servait patiemment : un fromage du pays, 50 centimes ; une poignée de fèves fraîches, 15 centimes. un litre d'huile sorti avec précaution d'une grande jarre, 1F40 ; un demi kilo de sel pesé sur la balance à bras : 9 centimes...Tenez, je revois même le petit Louis acheter un morceau de savon : il en avait rudement besoin, le garnement !

La boutique donnait sur la cuisine de Madeleine ; la porte était entr'ouverte et j'avais aperçu la table bien propre, avec son tapis.

Mais il est tard. Ces jours-ci, j'essaierai de vous raconter l'inventaire des biens des



Santon SCATURRO Coll. privée



1797 : Les enfants de Jean Baptiste

Bonsoir. Me voilà assis devant la cheminée.

Je repense aux parents de Madeleine SERVAN...Mais où habitaient-ils? ah oui, rue Salomon, cette rue de la partie médiévale, qui débouche derrière le bâtiment que vous appelez « l'ancien hôtel de ville » .

J'ai cherché dans mes registres : l'inventaire a eu lieu en 1797.

Jean Baptiste SERVAN était un garçon du pays .Il était plus âgé que moi : six ou sept ans je crois... c'était le fils de Jacques SERVAN et Louise LAGET.

Il avait épousé une fille **MARTIN**: **Marie**, la fille de Joseph et Anne TIVEL. Tous deux avaient eu huit enfants. Mais la vie ne les avait pas épargnés: Par deux fois, hélas, ils avaient enterré un bébé.

Cultivateur, Jean baptiste était décédé intestat à 46 ans, laissant Marie avec 6 orphelins : je les revois tous, autour de leur mère le jour de l'inventaire : Joseph, l'aîné, dans son habillement de velours noir de deuil, Antoine, le cadet, en veste de drap, le petit Louis, qui devait avoir une douzaine d'années, avec sa culotte de ratine.. et puis les filles : Magdeleine, l'aînée, tout juste quinze ans avec sa jupe et jaquette d'indienne, Françoise, 9 ans, dans son déshabillé de deuil... Et enfin la petite Marie, 5 ans, qui n'avait en tout et pour tout qu'un petit déshabillé usé qu'elle portait journellement...



Santon L. GUYOMAR. Musée d'Auriol

Jean Joseph, -le frère du pauvre Jean Baptiste- avait été nommé tuteur des enfants, par l'assemblée de parents devant le juge de paix. Pierre PIGNOL, le tonnelier était là, lui aussi.

Nous avions commencé par le grenier à paille où Jean Baptiste tenait ses corbeilles pour les vendanges.

Dans un des deux « appartements » (vous diriez « pièces ») du premier étage, nous avions trouvé les objets habituels : parmi eux, ceux qui servaient à faire le pain : la maie à pétrir, en bois de noyer avec son couvercle, montée sur une armoire à deux portes, le crible à « bled », le tamis, les tables pour le pain, les linges de toile et les couvertures piquées en indienne rouge et blanches pour couvrir la pâte.

Je me souviens du placard en bois de pin peint couleur noyer, à une clé, bâti contre la muraille. Et puis des « tiannes », comme disait Marie, des « gerles » à huile, des pots à feu, des « jarrons », de l'indispensable mortier de marbre avec son pilon de bois, tous ces ustensiles que je retrouvais à chaque inventaire...

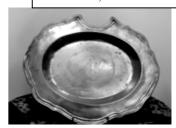
On voyait bien qu'il y avait une femme dans la maison : la corbeille à linge, le fer à repasser , les fuseaux, des serviettes, et les essuie-mains : bien souvent, je n'en avais pas à inventorier.

Dans l'autre pièce, il y avait les lits et paillasses; Mais au plein pied, dans l'écurie, je me rappelle le vieux mulet, si fatigué!

Nous avions évalué le tout à deux cents francs. Jean Baptiste BISSAREL -l'ancien boulanger- et André RICHELME avaient signé comme témoins. Comme la plus part des auriolais, Marie et ses enfants ne savaient pas écrire.



1805 : Gabriel, le perruquier



Il manquait à tous ses amis, Gabriel Noël PASCAL, le perruquier, depuis qu'il était décédé.

Il avait un visage ovale, le front élevé et déjà les cheveux gris à 40 ans.

Le jour de son inventaire, j'étais alors « notaire public et patenté », et mon petit troisième, Jean Baptiste Jérôme Faustin Napoléon, avait déjà un mois... mais je m'égare...

La boutique de Gabriel n'avait jamais désempli. Son rôle était de soigner les cheveux et visages.

On pouvait voir, à travers le vitrage, les chaises garnies de paille et peintes en vert, le fauteuil avec sa galette, les deux chaises à bras couvertes de cuir, la bassine et la cruche de cuivre jaune, le plat à barbe en faïence, les trois miroirs, et puis surtout, les cinq têtes à perruques, éclairées par le lustre de fer blanc plaqué contre le mur.

Tous ces objets, je les avais retrouvés lors de l'inventaire, côte à côte avec les cabas, les malles, les corbeilles d'osier, une couverture piquée, une dame-jeanne... Il restait de lui si peu d'effets!

Je crois bien que son père, Pierre, maçon, avait épousé une fille DURAND, de Saint Maximin....

On disait de Gabriel « notre perruquier de Tourves » Tourves ? Saint Maximin ? des villages varois. Il suffit de monter sur le plateau. Les garçons et les filles changeaient de département pour aller travailler, danser, chercher un conjoint..

Gabriel avait épousé Rose CASTELLAN, la fille d'Antoine le maçon, qui l'avait dotée de huit cents livres. La jeune fille était la dernière d'une famille nombreuse.

Gabriel et Rose avaient eu six enfants en dix ans. Aucun des cinq premiers ne survécut. Un bébé venait à peine de mourir que naissait un autre..

Mais c'était ainsi; de grandes familles; beaucoup de naissances, beaucoup de décès. Et un espoir : garder l'un des enfants vivant, avoir des petits enfants, perpétuer le nom, le souvenir d'une lignée, transmettre un patrimoine...Dans chaque famille, on avait à peine le temps de se réjouir d'une naissance, à peine le temps de pleurer un décès. Il fallait avant tout survivre. Gabriel avait aussi vécu les temps troublés de la Révolution : ses terres et son bastidon avaient été vendus en 1794 puis restitués.

Le jour de l'inventaire, Rose, sa veuve, nous aida à compter tout ce qu'elle allait soi-gneusement entretenir pour son seul fils lui restant, **Augustin**. Le jeune homme n'avait pas repris la boutique de son père. A cette époque, il était garçon boulanger et allait fêter ses vingt ans. Il était donc mineur et avait besoin d'un curateur. Louis CASTELLAN, son oncle maçon, s'était proposé à cette tâche devant le juge de paix.

Que dire d'autre ? où se passait cet inventaire ? attendez... dans la traverse qui mène à la place de la République. Rose y possédait une maison, léguée par son oncle, le curé MARTIN. Il ne nous avait pas fallu longtemps pour procéder à l'inventaire : quelques effets personnels, des ustensiles de cuisine, quelques objets de sa boutique de perruquier...je revois aussi cette commode, couleur cerise.. Et qui étaient donc les témoins ? ah oui, comme souvent, Joseph MICHEL, le marchand de tabac, et Joseph POULET, peseur au moulin.

Les Cinq têtes à perruques de Gabriel... qu'en avait fait Augustin?







1796 : six témoins pour une poulie

Lorsque je procédais à un inventaire, j'étais le plus souvent accompagné par des parents du défunt. Ce jour-là, les intérêts d'une petite fille de douze ans étaient en jeu : Marie Rose GUIGOU. Elle avait pour parents Jean Joseph Louis, (qu'on appelait Louis) commerçant, et Marie Magdeleine MERLE.

Marie Rose se retrouvait orpheline et bien seule.. Un petit frère décédé bébé, pas de sœur... Son père, Louis, était décédé depuis une dizaine d'années -il avait à peine trente ans- et sa mère, Marie Madeleine, venait de mourir.

Jean Joseph Guigou, oncle et tuteur de la petite, m'avait demandé de procéder à l'inventaire domestique des biens de son frère et de sa belle-sœur, un inventaire juridique étant bien trop onéreux. Les temps de la Révolution n'avaient guère arrangé les affaires de la famille.

Pour estimer les biens de la Maman, nous nous étions rendus d'abord dans la maison de Guillaume MERLE son père à la place d'en bas (pour vous, il ne reste de cette place qu'une rue, devant l'ancien hôtel de ville).

Guillaume était boucher et ne sortait jamais sans sa perruque. Sa fille Marie Magdeleine était décédée chez lui et son épouse Rose, et quelques effets de la défunte revenaient donc à leur petite-fille.

Triste histoire.. mais je me souviens pourtant avec un sourire de notre cortège. ©

De mon étude à la maison de Guillaume, nous étions trois : Jean Joseph GUIGOU, Pierre PIGNOL le tonnelier -un oncle par alliance de la petite-, et moi.

C'est la grand mère de la petite qui nous reçut : Rose Victoire (je l'appellerai Victoire) RIBOULET nous fit monter dans une chambre à l'arrière de la maison.

Oh, pas grand chose à estimer : des draps, certains fins, d'autres rapiécés, une paillasse, des couvre-pieds d'indienne. L'inventaire avait été rapide.

Puis il fallut nous rendre à la place d'en haut, dans la maison des parents de la petite Marie Rose. Victoire, l'aïeule maternelle, voulut nous accompagner. Nous étions donc quatre. Mais Euphrosine et Marianne GUIGOU, les tantes paternelles de la petite se joignirent à nous ; nous voilà six! Les voisins regardaient le cortège: tout le quartier était au courant, vous pensez bien.. Nous montâmes au troisième étage, dans le grenier à



foin, les uns derrière les autres : Jean-Joseph, Pierre, Victoire, Euphrosine, Marianne et moi. Je nous revois, tous les six, à inventorier cette seule poulie avec sa corde de sparte dans ce grenier vide... six témoins pour une poulie... estimée quarante sols....

Nous prîmes l'escalier pour redescendre au second étage, dans une chambre avec deux cabinets : 3 endroits pour dormir, ce n'était pas courant. J'en ai vu des chambres uniques ! Nous étions ensuite descendus au plein pied de la maison, le premier étage étant occupé par des étrangers à la famille . Vous imaginez les allées et venues dans les escaliers de cette étroite maison. Enfin, nous nous retrouvâmes, tous les six, à la lecture de l'acte en présence de Jacques PERRIER, marchand tailleur et Jean Joseph de FLORY, officier de santé.

Mais Jacques PERRIER ne savait pas que je procéderais à son propre inventaire à peine un an plus tard..



1797 : le trousseau d'Anne Pélagie

Anne Pélagie FLAYOLS avait bien vingt ans de moins que moi.

Elle était encore toute jeune lorsqu'elle me demanda de procéder à l'inventaire domestique de son mari, **Jean Jacques PERRIER**, marchand tailleur, décédé six mois plus tôt.

Anne Pélagie était alors âgée de vingt deux ans tout juste et avait un bébé de quinze mois, Jean François.

Les meubles et hardes de son époux reposaient à la grand rue, dans la maison de ses parents à elle, Jean Joseph FLAYOLS et Marianne MAUNIER; ils étaient présents, ainsi qu'un oncle, Joseph FLAYOLS.

Nous avions commencé par inventorier les quelques vêtements de Jean Jacques : deux vieilles paires de souliers (c'était rare qu'il en restât) ses deux chapeaux noirs, ses culottes, chemises, habits de drap, de soie et coton. Et puis quelques ustensiles. Le tout avait été estimé à peine cent cinquante cinq livres (ou francs ; on était en plein changement)

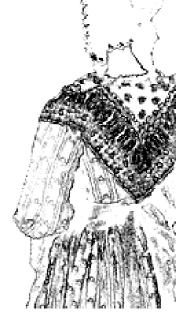
Les parents de la jeune femme tenaient à ce que j'estime ce qui restait du trousseau de leur fille et lui appartenait donc en bien propre. C'était une situation particulière, le trousseau étant en général fort usé dans les inventaires de personnes plus âgées.

Ah, les trousseaux... des heures et des heures de travaux laborieux; nos jeunes filles étaient très habiles et rivalisaient de minutie pour ajuster les tissus, broder et même suivre les goûts du jour; la mode commençant à évoluer.



La « vitrine aux coiffes » Musée d'Auriol

Ce qu'il y avait dans un trousseau ? les vêtements, les coiffes, le linge de maison pour toute une vie. Bien sûr, les étoffes différaient suivant la richesse des familles, mais il y allait de l'orgueil de la demoiselle!



Anne Pélagie nous montra son trésor : d'abord les coiffes : pas moins de dix sept ! Coiffes pour le travail, pour le dimanche, pour les fêtes.. une jeune fille, une femme ne sortant jamais nue tête.

Je ne m'y connaissais pas en étoffes, mais elle m'en dicta tous les noms: le linon, l'organdi, la mousseline... les coiffes étaient simples ou brodées, finement garnies de dentelles ... Elles étaient blanches, le tissage formant des raies ou des quadrilles... parmi elles, les fameuses « couqueto », ces seyantes coiffes marseillaises.

Anne possédait aussi sept mouchoirs « pour le nez », de mousseline ou de soie, deux douzaines de chemises, six déshabillés : Voyons si je me souviens de leurs couleurs...il y en avait un de mousseline rose , un autre rayé bleu et rose; quatre d'indienne aux motifs sur fond blanc, ou vert d'oie, ramoneur ou bleu. Et même un déshabillé tigré.

Les tabliers étaient aussi très colorés.

Anne avait 5 jupons, en toile, en indienne, en bayette rouge; de frais casaquins fleuris cachaient ses corsets de soie, de nankin, de basin. A côté de deux manteaux de mousseline et d'indienne, j'avais estimé deux jolies paires de souliers d'étoffe de soie, et une troisième en peau de vache. Le total des hardes se montait à 577 livres, presque quatre fois le montant des biens mobiliers du ménage.

C'était un très joli trousseau, celui d'Anne Pélagie.



1796: Pieuse Elizabeth



Je me souviens bien de cet inventaire, rue de la Placette.

Laurent Lazare LONG, le fils de Charles, avait hérité des biens de sa mère, Elizabeth MIQUELLY. (Mes clercs ne savaient pas trop comment écrire ce patronyme; vous trouverez des actes concernant des MICHELI, MICHELIS, MICHEL, MICHELY, MIQUEL, voire MIQUEOU...Même si l'origine en est la même, nous ne confondons pas au village les MICHEL et les MIQUELLY. Il paraît aussi que vous écrirez « Elizabeth » avec un « s » ? Enfin, gardons Elizabeth MIQUELLY pour notre affaire..)

Pour moi, Elizabeth était une vieille femme, avec son tablier violet, sa coiffe toute usée et ses bas de coton bleu..

Elle avait épousé **Charles LONG**, puis mis au monde au moins dix enfants.

Charles était décédé depuis une dizaine d'années. Elizabeth avait vendu sa maison à Nicolas MARTIN, mais y avait fini ses jours. A son décès, il avait fallu poser des scellés afin de préserver ses effets. Dans ce cas-là, avant de commencer l'inventaire, le juge de paix, ses deux assesseurs et le greffier devaient procéder à la levée des scellés.

Nous étions quatre : Laurent LONG, le fils d'Elizabeth, , Pierre PIGNOL, Jean Louis GUILHEM, tisseur à toile et moi-même.

Il n'y avait qu'une pièce à inventorier. Oh, très peu de choses : la gerle à huile, la table à pain, un vieux lit de bancs, quelques pots, des écuelles, quelques mauvais ustensiles, quelques hardes etc.. Mais alors, pourquoi le souvenir de cet inventaire ? A cause des objets pieux..

J'étais tenu de les décrire un à un. Elizabeth devait être bien pieuse pour en avoir autant dans sa petite chambre.

Je vais essayer de me souvenir..

Il y avait quatre tableaux à cadre doré représentant un ecce homo, une Sainte Magdeleine, un ange gardien et « une Sainte Anne montrant à lire à la Vierge ».

Attendez... mais oui, il y en avait quatre autres : Sainte Claire, la Vierge, Notre Dame des sept douleurs... et le dernier ? une scène biblique ? nous avions écrit «tableau représentant de vieux personnages de l'ancienne Loi »

Elizabeth avait conservé neuf images de la passion du Christ, deux croix de bois avec leur Christ en plâtre, un petit bénitier de terre, et deux « Agnus dei » d'étoffe.

(A propos d'objets pieux et de religion, les prêtres et paroissiens pratiquants subirent plusieurs persécutions. Notre curé, messire DEPLANQUE fut obligé de se cacher en 1792 et ne revient qu'en 1795 remplacé par un prêtre ayant prêté serment à la Constitution. Je ne sais pas si vous retrouverez trace des actes religieux de cette période difficile.) Les villageois étaient déroutés.

Vous ne trouverez guère d'objets pieux dans mes inventaires: de temps à autre un petit bénitier, un crucifix, une image, une statue.. (Ce qui ne veut pas dire que les familles n'en possédaient pas). A part bien sûr, dans les cures. D'ailleurs, je vais vous en parler, de l'inventaire du curé MARTIN. Mais pas ce soir. A demain..



« Santibelli » Coll. privée



1789 : les livres du curé MARTIN

Mon premier inventaire, et le seul avant la révolution. Vos livres d'histoire vous raconteront mieux que moi cette période. Les auriolais n'y figurent certes pas ; ils ne s'y étaient que tièdement engagés. Nous n'avons jamais aimé les changements.

En ce premier semestre de 1789, les nouvelles arrivaient assez mal. Un autre problème était à l'ordre du jour : la population avait faim. Les vignes, les figuiers avaient gelé pendant le terrible hiver. Trente cinq mille oliviers étaient morts à fleur de terre sur la commune ! Il en restait à peine deux mille.

Qu'allions-nous faire sans huile? et le blé! il manquait à tous. Au mois de mars, les consuls de la ville avaient été autorisés à réduire le prix du pain. La famine nous guettait.

Au mois de mai, une demoiselle Anne Claire Victoire CHAULIEU de Marseille se présenta à mon étude. Je la connaissais car elle s'était installée sur la commune. Son oncle, messire Marc Antoine Victor MARTIN venait de décéder. Issu d'une famille bourgeoise, ce prêtre auriolais avait été nommé curé du Plan d'Aups, là-haut, vers la sainte Baume. Décédé intestat, il avait pour seuls héritiers ses trois neveux, enfants de sa sœur Claire : Anne Claire Victoire, Jean Joseph et Félix Toussaint CHAULIEU.

La demoiselle CHAULIEU se disait fort inquiète au sujet des biens de son oncle. Son frère Félix, co-héritier était parti faire fortune dans les îles de l'Amérique et n'avait jamais donné de ses nouvelles. En attendant son retour, elle se proposait de prendre soin de l'héritage, et désirait que j'en fasse l'inventaire domestique et l'estimation, ce qui serait bien moins dispendieux pour l'« hoirie ». (Entendez-là pour les héritiers).

Si le prêtre possédait sa maison sur la place d'en bas servant de grand chemin, il avait également du bien dans la maison curiale du Plan d'Aups. La première chose à faire fut de transporter les meubles et effets depuis le Plan d'Aups jusqu'à Auriol, par l'unique route de montagne. Ses amis s'en chargèrent.

Afin d'estimer au mieux l'héritage, je m'entourai de connaisseurs en matière d'objets religieux : messire Jean Gabriel MARTIN, chapelain, messire Jean Baptiste BRINGUIER, prêtre de la paroisse, mais aussi les sieurs Jérôme GASTAUD et Jean VITALIS, bourgeois et amis du défunt.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet inventaire, mais je me souviens tout particulièrement des livres rangés dans deux bibliothèques. Messire MARTIN aimait s'instruire; nous échangions souvent nos points de vue. Je vous ai dressé la liste de ces ouvrages, retrouvée dans mes registres. J'en glisserai cette liste à la suite de ce récit.

Le curé Martin recevait souvent à dîner des amis bourgeois et ses biens le prouvaient : ce fut la seule fois où j'inventoriai une chocolatière, des chaises à dossier de brocatelle, de jolies estampes, de nombreuses faïences, beaucoup de serviettes, nappes et essuie-mains. Le reste des effets était bien usé, mais encore conséquent.

Je revois aussi sa bourse de soie verte brodée à son chiffre contenant une cinquantaine de livres en écus et sols, son couteau de poche à manche de corne, sa table à quadrille, avec les fiches bien rangées, et puis son bonnet carré avec une houppe. Mais dans l'écurie, le vieux cheval noir était lui aussi à bout de forces. Il avait mené son maître à travers tant de mauvais chemins, allant de pauvres maisons de campagne en opulentes bastides!

1789: Les livres de Messire MARTIN

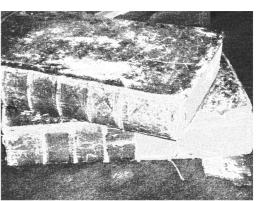
1) Dans sa maison d'Auriol, « sur la place servant de grand chemin ditte d'enbas »

« à la chambre du 2è etage du coté du couchant (...)

1 bureau bois de noyer à cinq tiroirs dont deux grands et trois petits avec sa garniture en letton, sur lequel bureau est attenant et attaché une bibliothèque aussi bois de noyer avec un vitrage à deux battants et sa serrure et clefs, composée de plusieurs rayons le tout a demi usé et evalué trente six livres.

Laditte bibliotheque contenant les livres ci-après detaillés, à savoir : »

- le Commentaire de Maldourat sur les quatre Evangiles, un volume in folio vieux et usé estimé trois Livres.
- le Pseaume de St Thomas, un volume in folio estimé quatre livres.
- L'antiphonaire Romain, un vol. inquarto, estimé vingt sols.
- un graduel, vol. idem, vingt sols
- ❖ L'exposition des pseaumes de Ballarurin ?, un volume in quarto deux livres.
- * Réflexions sur les verités evangeliques, un volume in quarto tres usé, dix sols
- ❖ Panegiriques de Seirault, deux volumes in octavo, vingt sols.
- Explication des Epitres de St Paul à Philemon et aux Hebreux, idem dix sols.
- ❖ Explication de l'epitre de St Paul aux Romains, un vol. in octavo dix sols.
- Les sermons de Segaut, six volumes in douze six livres.
- traité sur l'office divin, un vol. in douze, vingt sols.
- Le directeur des ames penitentes, deux vol(umes indouze, deux livres.
- ❖ Cathechisme du Concile de Trente, deux vol(umes) in douze, quarante sols.
- La conduite des ames, un vol(ume) in douze, vingt sols.
- ❖ Biblia Sacra, sept vol(umes) in seize, six livres.
- ❖ Meditation sur la concorde des evangellistes, trois vol. inndouze, trente sols.
- * Theologie de Bonacina, un vol. in octavio vingt sols.
- ❖ Philosophie de D.. un vol. in douze, quinze sols.
- Sermons de Ciceri, six volumes indouze six livres.
- ❖ Ecclesiaste de Salomon, un vol. in douze, six sols.
- ❖ Le chretien fidele, un vol. idem dix sols.
- Traité de la sphere par messire Ricard, un vol. inquarto, vingt sols.



- Le pseautier de David, un vol. in octavo, vingt sols.
- * Rituel Romain, un vol. in douze, six sols.
- ❖ La doctrine ancienne des theologiens, un vol. in octavio tres usé, six sols.
- Le Concile de Trente, un vol. in seize, six sols.
- Nouveau Testament en latin, un vol. in douze, six sols.
- ❖ Monita ad Ordinandos, un vol. in seize, six sols.
- Tresor des ceremonies ecclésiastique,s un volume indouze, six sols.
- Llevation à Jésus, un vol. in seize, six sols.
- Le combat du chrétien, un vol. indouze, six sols.
- ❖ Le pastorat de St Gregoire le Grand, un vol. idem vingt sols.

2) A la maison curiale du Plan d'Aups

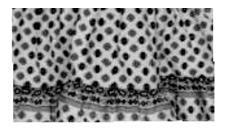
- « l'inventaire (des livres) que M(essir)e Bringier et Sieur Gastaud ont fait eux mêmes apporter de la maison curiale de la parroisse du plandaups, à laquelle requisition aurions pareillement adhéré et aurions commencé par décrire qui consistent à ceux ci après dénommés , savoir : »
 - ❖ Biblia Sacra, petit infolio estimé 6 livres (6L).
 - Dictionnaire de Joubert, infolio 4 L.
 - ❖ Meditations de Bervelet ?, in quarto un volume 30sols (30s)
 - * Cornelius à Lapid,e un volume infolio 3 L.
 - ❖ Hortus Pastorum, un volume idem 3 L.
 - ❖ Concordance de la Bible, un volume in quarto 3 L.
 - **Explication** des ceremonies de la messe, un volume in octavio 20 sols.
 - ❖ Theologia Tabulis, un volume in octavio entrès mauvais étât 8 s.
 - ❖ Breviaire romain, deux volumes in quarto très mauvais, 40 s.
 - Sermons pour l'octave du St Sacrement, un volume in octavio tres usé, 6s.
 - ❖ Homelies de Montmorel, dix volumes 6 L.
 - * Theologie de Collet, cinq volumes in octavio, 5 L.
 - ❖ Cathechisme de Montpellier, cinq volumes indouze, 3 L 10s.
 - ❖ Histoire Ecclesiastique, deux volumes indouze, 50 s.
 - ❖ L'Homme instruit, un volume in octavio, 10 s.
 - Le cathéchisme des curés, trois volumes indouze, 24 s.
 - Les conferences de Paris, cinq volumes, 5 L
 - Liber Psalmorum, deux volumes indouze, 50 s.
 - Le cathechisme des peuples, six volumes idem, 6 s.
 - **Second :** Essais de morale, huit volumes idem, incomplets, 48 s.
 - ❖ Le chrétien instruit, six volumes idem, 36 s.
 - ❖ Le dictionnaire apost., onze volumes brochue, incomplets, 5 L 10 s.
 - Explication de St Augustin, un volume, 40s.

- ❖ Perfection chrétienne de Rodriguès, inquarto, un volume, ouvrage incomplet, 20 s.
- Discours de pieté, trois volumes indouze, 3 L.
- * Reflexions morales sur le nouveau Testament, sept volumes indouze ouvrage incomplet 3 L10s
- ❖ Meditations de Novet, trois volumes idem ouvrage incomplet 18 s.
- ❖ Panegeriques de Biroat, deux volumes indouze ouvrage imparfait, 12 s.
- ❖ Eloge historique des Saints, trois volumes, idem ouvrage incomplet 18 s.
- ❖ Catechisme de Châlons, un volume indouze, 8 s.
- ❖ La grandeur de Dieu par Mr Dulard, un volume indouze, 12 s.
- ❖ Les mœurs des Chretiens par Mr Defleury, un volume indouze 6 s.
- ❖ 1 breviaire quatre volumes en mauvais ètât, 30s.
- ❖ Le propre du diocèse, 10 s.
- ❖ 1 Cantus diversi, 10 s.
- ❖ Confessions de Saint Augustin, un volume in seize 6 s.
- ❖ 30 vieux bouquins de divers ouvrages incomplets, 30 s. »

Après tout, le curé MARTIN est peut-être décédé a bon moment, juste avant de connaître l'anticléricalisme. Pourtant, nous autres auriolais, nous tenions beaucoup à nos prêtres qui connaissaient chacune de nos familles, qui nous baptisaient, nous mariaient, nous enterraient. De graves nouvelles arrivaient de Marseille et de grands débats nous départageaient dans le village.



1815 : les couleurs de Rose



Je vous avais parlé du joli trousseau de la jeune Anne Pélagie FLAYOLS, veuve à 22 ans.

Aujourd'hui, il s'agit de la garde-robes de **Rose RIBOT**, fille de Raymond et Rose COME.

Née en 1767, Rose RIBOT était la seconde de 5 frères et sœurs.

En 1791, elle avait épousé **Sauveur LAGET** dont les parents, issus de St Zacharie, demeuraient à Aubagne. Eux-mêmes s'y installèrent où naquit Joseph, leur premier fils. Puis ils revinrent exploiter des terres d'Auriol où ils résidèrent dans une maison de campagne au quartier des Barres.

Rose avait été bien dotée avec 1500 livres par contrat de mariage. De plus, en 1801, . lors du partage des biens de ses parents, elle en avait eu une part très conséquente (2300 livres)

Hélas, Sauveur, son époux, décéda en 1815. Il avait 62 ans, mais laissait cinq enfants mineurs dont Marius, qui avait à peine 3 ans. Il était indispensable pour Rose de faire procéder à un inventaire, afin de récupérer auprès de l'hoirie ses 3800 livres de biens propres.

Elle vint me voir afin que je m'occupe de l'inventaire de cette maison de campagne.

A dix heures du matin, en plein mois de juillet, j'arrivai par le chemin, entrai par la porte du côté du midi dans une grande pièce servant de cuisine et de pièce à vivre. Dans cette cuisine, 3 portes donnaient sur 2 chambres et le grenier à paille. Audessous et du côté du couchant, une cave et une écurie complétaient la maison. Dans la cave, les outils et barriques, dans l'écurie une bourrique au poil châtain.

Mais revenons à la première chambre où Rose tenait ses habits dans une table fermée à deux portes et deux tiroirs, en bois de noyer. Je vous en donne ci-dessous un extrait. Vous vous rendrez compte à nouveau que nos femmes portaient des habits très colorés, très gais, et mélangeaient toutes les couleurs.

J'espère que quelques costumes parviendront jusqu'à vous. Ils étaient tellement portés, tellement usés!

Voici un extrait de cet inventaire

« 1 juppe cotton et fil rayée bleu rouge et blanc

1 juppe cottone fond bleu

1 juppe et sa casaque mousseline fonds rouge rayé en blanc

1 tablier mousseline fond rouge rayée blanc

1 tablier indienne fond jaune à petits bouquets

1 juppe et sa casaque indienne, fond blanc à grands bouquets

1 juppe et sa casaque de bourg fond jaune et rayé rouge, blanc et noir

1 tablier indienne fonds blanc avec des bouquets rouges

1 autre tablier indienne fond vert d'oye avec un petit bouquet

1 juppe indienne fonds tigré avec des rayes vertes et un petit bouquet

1 juppe de bazin blanc rayé »



...quand on a la surprise de découvrir une vieille jupe provençale dans son grenier.. (coll. privée)



1808 : Pierre, scieur de long

Pierre JAUSSERAN, scieur de long, était arrivé du département de la Loire pour travailler très durement sur notre commune.

. En 1789, Pierre avait épousé une fille d'Auriol, **Marie Marthe CAILLOL**, fille de Jacques et Catherine VELIN. Marie Marthe était décédée depuis deux ans lorsque Pierre, à son tour, mourut à l'hôpital civil du village.

Comme le voulait alors la loi, (qui se compliquait) un conseil de famille délibéra pour nommer un « tuteur judiciaire » (ce sera leur oncle maternel, Jean Joseph CAILLOL, du quartier de la Bouilladisse), et un « protuteur », (Jean FRERY, un cousin du défunt). Ce conseil eut lieu devant le juge de paix de Roquevaire le matin du vingt six juillet.

Les biens du scieur de long étaient si modestes que la famille fut autorisée à en faire ellemême l'expertise. Jean Joseph, l'oncle maternel, accepta cette responsabilité

Le même jour, à quatre heures, nous nous dirigeâmes vers la rue basse, dans la maison qu'occupait le veuf et ses enfants. Je lus le procès verbal du conseil de famille. J'expliquai alors à Jean Joseph les termes de la loi et tout ce qu'il pourrait encourir s'il détournait le moindre objet. Ayant bien compris, le tuteur prêta serment « es-mains » de ne rien détourner ni oublier.

L'inventaire eut d'autres témoins : Pierre et Jacques JAUSSERAN, les deux fils encore mineurs, un autre Jean FRERY, Jacques FAURE le peigneur de chanvre et ami du défunt, le maçon Antoine RENARD et enfin, Joseph POULET, alors officier de ville.

Au troisième étage de l'étroite maison, je me souviens juste d'un vieux berceau estimé trois francs et d'un paquet de « guenilles et haillons ne valant pas un centime «

Au second étage, dans l'unique pièce à une fenêtre, deux tables, la huche, le lit et un petit miroir. Un peu de linge appartenant aux orphelins...

Au premier étage, Un chaudron, une poêle, un peu de « terraille » (de la vaisselle en terre) et une barrique hors de service.

C'est alors que Pierre JAUSSERAN, l'aîné des garçons, âgé de dix-huit ans, prit la parole ; il déclara avoir pris une scie et une hache appartenant à son père, outils indispensables pour survivre : le jeune homme exerçait lui aussi le dur métier de scieur de long.

Ces deux outils étaient leur seule richesse, à ces deux jeunes. Ils furent estimés 10 Francs, un quart de l'estimation de tous les biens de leurs parents!

Le métier de scieur de long... sans doute un des plus pénibles que je connaisse.



1810 Le trésor de Marie



Lorsque vous lirez tous ces inventaires, vous serez peut-être surpris par le peu de meubles répertoriés. Les familles modestes en possédaient pour manger, s'asseoir, faire du pain, dormir. Mais où tenaientils leurs vêtements ? tout simplement dans des coffres, des malles, voire des paniers, des caisses, comme celles de Marie. Seuls les plus aisés avaient des garde-robes.

Marie GRAS, fille de Jean Pierre et Marie Anne PASCAL, était l'aînée de dix enfants. Restée célibataire, elle avait fait son testament en faveur de deux de ses neveux : Jean baptiste et Antoine. Tous les deux s'étaient établis dans la ville d'Avignon : l'un comme aubergiste, l'autre comme voiturier.

Marie était décédée en cette année 1810. Des scellés avaient été posés sur son logement, fait d'une pièce et d'une alcôve.

Son neveu Jean Baptiste, légataire pour moitié de ses biens, me demanda de procéder à l'inventaire des biens de sa tante.

Nous n'avions pu retrouver Antoine le voiturier. Le président du tribunal civil de Marseille nomma mon confrère maître CRISTIN de Roquevaire pour représenter l'héritier absent.

Les frères et sœurs encore vivants de Marie, héritiers présomptifs assistèrent à l'inventaire. André PLUMIER, le charpentier, fut nommé expert priseur.

La procédure commença à deux heures dès que les scellés furent levés. Après l'inventaire de la pièce principale, nous étions entrés dans l'alcôve : rien de bien particulier : le lit de Marie, caché par deux rideaux, des draps et couvertures estimés soixante dix francs,une jarre d'huile, deux « dame jeanne », et ce vieux parapluie en toile cirée, tout en lambeaux...

Mais dans un coin, nous aperçûmes une malle et une caisse cadenassées. Je demandai à ce qu'elles soient transportées avec précaution au milieu de la pièce pour les faire ouvrir. Nous étions huit à observer attentivement André PLUMIER, l'expert priseur : Jean Baptiste (le neveu héritier), maître CRISTIN, Jacques et Madeleine (frère et sœur de la défunte Marie), Pierre RIBOULET, (un beau frère), Jérôme MICHEL et Jean ARNAUD (les témoins), ainsi que moi-même .

André fit sauter le cadenas de la malle pour en sortir un à un les trésors de Marie.

« Mais que contenait-elle donc, cette fameuse malle?» me direz-vous ..

Tout d'abord, un petit sac d'écus de six livres, ancienne monnaie... les économies de Marie... tous les témoins firent l'addition des pièces de métal : en tout cent trente six francs.

« Et à part cela ? » quelques vêtements, vite décrits et estimés. Du fond de la malle, André sortit deux petites cuillères et un crochet en argent, trésor qu'il pesa et estima vingt huit francs. Ah, j'oubliais : un inattendu moulin à café au milieu de quelques serviettes bien pliées ; Marie devait y tenir pour le ranger ainsi.

« Et dans la caisse ? » encore quelques vêtements, je ne sais plus...mais je nous revois comptant dix neuf coiffes en piteux état et surtout, sortant avec émotion une petite croix en or et deux pendants d'oreille. Le métal étant de second titre, André les avait estimés à peine trois francs.

Voilà! c'était là le trésor de Marie.



Jean Baptiste déclara qu'il emploierait les écus « à acquitter les frais occasionnés pour l'apposition et levée des scellés, garde d'iceux, confection de l'inventaire et autres accessoires »

Je me demande qui hérita de la petite croix, des pendants d'oreille..et... du précieux moulin à café ?



1808 Dessinez et situez la maison de Jean Zacharie...

Aujourd'hui, je me sens d'humeur facétieuse.. © ©

Je vous ai extrait des phrases d'un inventaire de 1808 A vous de retrouver sur le plan la maison de **Jean Zacharie IMBERT**.

Ce n'est pas tout... essayez de la dessiner...Je vous rappelle que le mot « appartement » désigne une pièce.

« dans la maison appartenant au dit feu sieur Jean Zacharie Imbert et dans laquelle il est decédé, située dans ce lieu d'Auriol à la rue de la parroisse vis à vis la maison commune »

« dans un appartement au second étage ayant une croisée donnant sur la rue de la parroisse »

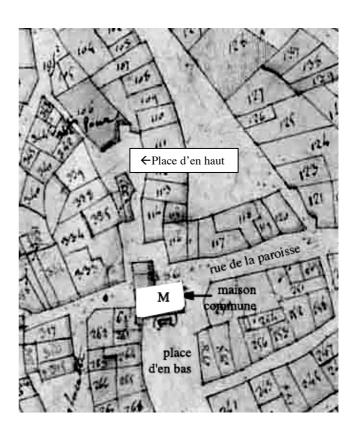
« dans un autre appartement au même etage et sur le derriere de la maison ayant une fenetre donnant sur la place dite d'en haut »

« dans un autre appartement sur le devant ayant une croisée donnant sur la rue de la parroisse et toujours au second etage »

« dans un cabinet également au second etage ayant une petite fenêtre donnant sur le four de la place »

« descendus au premier etage dans un appartement ayant deux fenetres donnant sur la rue de la paroisse (...) dans un petit cabinet attenant au même appartement (...)dans l'antichambre du même appartement ayant une croisée donnant à la rue d'en haut »

« descendus au rez de chaussée dans un appartement servant de cuisine, à gauche en entrant par la grande porte qui donne dans la rue en montant à la place d'en haut »



« Nous avons passé dans l'appartement attenant à la cuisine egalement au rez de chaussée, servant de boutique et dont la porte donne sur la rue de la parroisse »

« nous sommes descendus dans la cave de la dite maison »

1808 La maison de Jean Zacharie - suite-

Ce soir, je crois que je vais me coucher tard...J'ai encore envie de vous parler de cet inventaire

Je ne sais pas si vous avez réussi à situer la dite maison, mais je voudrais vous parler de ses habitants. Dans « l'inventaire des biens de feu Jean Zacharie » j'avais noté:

« 8 kg de verre fabriqué en bouteilles flacons et carrafes,(...)2 douzaines de lampes en verre »

Cela vous étonne ? 10 kg d'objets en verre ?

Vous comprendrez mieux si je vous dis que Zacharie était « magasinier », et que ses gendres étaient verriers...Une famille aisée.

Nous étions à peu près du même âge. Il avait les yeux gris, le nez effilé, et une nombreuse famille, huit enfants il me semble, avec tous plusieurs prénoms...Je ne sais plus.. mais je me souviens que trois garçons étaient décédés en bas âge.

En tous cas, le jour de l'inventaire, Catherine BOSQ, sa veuve, n'avait plus que la petite Anne (Marie Anne exactement) à charge, une fillette de dix ans. Ses deux grandes sœurs, Marianne et Christine (Pauline Christine Menodore exactement) étaient présentes, accompagnées de leurs époux Antoine (Charles Antoine Julie) VINCENT et Joseph (Antoine Joseph) ROBICHON, tous deux verriers à Peipin (vous écrirez Peypin).

A propos...une petite remarque : le prénom d'usage était en général le second prénom donné au baptême, voire même le troisième. Les contrats de mariages étaient en principe très précis sur ce sujet, mais pas les testaments, ni les inventaires, où nous utilisions souvent uniquement le prénom usuel.(d'où la difficulté pour vous de retrouver certains actes..)

L'aînée des demoiselles, Jéromine, (de prénoms exacts Anne Barbe Jéromée) n'était pas accompagnée de son « époux et maître », comme le voulait la loi : Jean SERVAN étant alors militaire en activité de service.

Le jour de l'inventaire, il ne restait pratiquement rien à estimer dans la boutique, à part les objets en verre, quelques outils, deux balances, quelques sacs à bled, trois couverts en argent et le boisage (entendez par là l'habillement du magasin): un petit bureau, quelques étagères...

Voyons, de quoi puis-je encore me souvenir? Ah, oui, cela m'avait un peu frappé. Nous avions inventorié vingt chaises et onze fauteuils. Il faut dire que la maison était assez grande et bien accueillante avec ses pots à fleurs, ses nappes, quelques tableaux et miroirs.

La situation de la maison, le magasin, les prénoms, les fauteuils... je crois que je deviens confus...

Juste un mot encore : Auriol étant un gros village, tout le centre était parsemé de boutiques.

Mais je parle, je parle...Il serait grand temps que j'aille me coucher.. Bonne nuit.



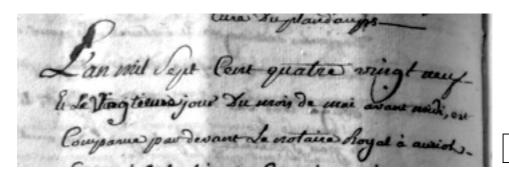


1797: Le citoyen volé de Roquevaire

A cette époque, nos formules avaient bien changé ; je n'étais plus notaire royal, mais notaire public et patenté, avant de devenir notaire impérial.

En 1797, Il n'y avait plus ni sieur, ni dame, ni demoiselle, mais des « citoyens et citoyennes de la République une et indivisible » .

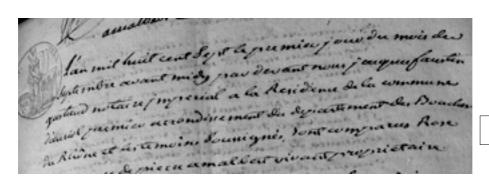
Quant à notre calendrier... depuis le 22 septembre 1792, lorsque la république fut fondée, nous avions fort à faire., nous qui consignions tant de dates !



1789: notaire royal



1797: notaire public et patenté



1807: notaire impérial

Notre charge fut plus clairement définie par une loi du 25 ventôse an XI (16 mars 1803)

Revenons au trois floréal de l'an cinquième de la République (ou pour vous le 22 avril 1797).

je reçus la visite d'un confrère : Maître, ou plutôt le citoyen François JEAN, notaire à Peynier. Le citoyen JEAN venait en qualité de « mari et maître » de la citoyenne Catherine Félicité TAUREL de Roquevaire, village voisin du nôtre. Son beau-père, **Louis Justin TAUREL**, lui aussi notaire, était décédé. Nous nous connaissions bien, entre hommes de loi. J'avais donc été commis par jugement du tribunal civil d'Aix pour... mais lisez vous-même..

pour juveledent à d'inventaire des effets de laifin pour feur donns justin laures son Assau pure, à la surgeoir du quel lu sa sand qualité, it a été Perm à jurendre sons de Denègles de la doi et insentaire pour de Sund jugement ; nous ayants Region de vouloir Dein mil

« pour proceder à L'inventaire des effets delaissés par feu Louis justin taurel Son Beau pere, à la Succession duquel En Sa Sus(dite) qualité (...) essayez de lire la suite... ©

(J'avoue, en relisant, que ces écritures peuvent vous sembler obscures.)

Mon confrère Maître JEAN et moi-même nous rendîmes donc à la maison de campagne du « citoyen » Louis Justin TAUREL. Comme à l'accoutumée, nous avions besoin de deux témoins. Le sieur, pardon, le



« citoyen » LAN, propriétaire roquevairois nous rejoignit. Quant à l'autre témoin, vous le connaissez bien... ce fut le « citoyen » JAUBERT, receveur des droits d'enregistrement au bureau d'Auriol; regardez attentivement les inventaires : il les signe tous!

Bien qu'ayant entendu parler de cette affaire, je fus extrêmement surpris en entrant dans la maison : rien ! pas un meuble, pas la moindre assiette ...Nous montâmes au premier étage pour n'y trouver que peu de choses : quelques vêtements, dont ses deux chapeaux et sa perruque, évalués 100 francset ce fut tout.

En voici l'explication consignée dans mon registre :

« ledit feu Louis Justin TAUREL avait reçu dans son temps des meubles et effets et le linge qui lui etait necessaire qu'il avait fait porter ou que ledit citoyen JEAN lui avait envoyé au puget du thenier , (un village varois) .. tous lesquels effets ensemble les hardes qu'il avait à son usage ont été volés après son retour de ce pays, n'ayant absolument apporté que ce qu'il avait dessus »

Ce fut l'inventaire le plus rapidement exécuté de ma carrière!

1811 Séraphin, cordonnier

Nous avions bien besoin de cordonniers au village!

La population étant essentiellement faite de cultivateurs, les chaussures s'usaient, s'usaient sur les chemins, sur les terres à cultiver

Je n'en inventoriais que rarement: le défunt, la défunte, emportait souvent dans sa tombe son unique paire, de grosses chaussures montantes qui avaient protégé ses pieds des ronces, des cailloux? Les habitants n'avaient pas de sabots, bien trop fragiles. leurs chaussures étaient faites de gros cuir solide, régulièrement recousues, réparées, recloutées. Quelques dames aisées portaient de fines chaussures de veau ou même de soie.

En 1811, **Magdeleine CHAFFARD** me demanda de procéder à l'inventaire de son feu mari, André Félix **Séraphin BARBEL** (ou BARBERIS les deux orthographes furent consignées), du Piémont. Il se faisait appeler Séraphin et s'était installé comme cordonnier sur la place sainte Barbe, dans une maison appartenant au sieur FABRE.

A son décès, des scellés avaient été apposés sur les pièces qu'il occupait avec son épouse. Pour leur levée, la présence de mon confrère maître CRISTIN de Roquevaire, ainsi

que celle de Jean ARNAUD, huissier impérial et François NEGREL, secrétaire de justice avaient été nécessaires.

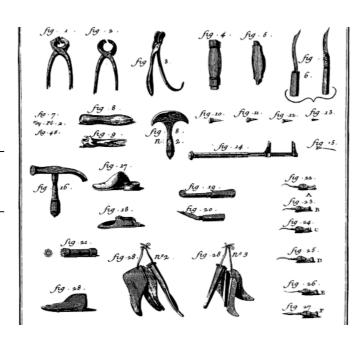
La boutique de cordonnier de Séraphin paraissait bien vide sans lui, bien silencieuse sans le bruit du marteau à battre le cuir. J'inventoriais les quelques meubles et outils indispensables à la fabrication et réparation, ou du moins ce qu'il en restait: la table de cordonnier, appelée « villadou », les deux petites armoires vitrées avec leurs étagères, les cent cinq formes en bois de toutes dimensions, les deux marteaux, les deux tenailles..

Dix huit kilogrammes de cuir attendaient les huit tranchets, les six lissoirs en buis et les dix alènes. Je retrouvai même son petit microscope et les trente lames de cuivre avec les lettres de l'alphabet. Séraphin réparait les gros souliers, mais savait aussi tirer des merveilles d'un bout de cuir. Dans un coin de sa pièce de travail, j'inventoriai six peaux de mouton et une belle pièce de soie bleue de Florence.

Cinq chaises, deux tabourets et une caisse complétaient ces attraits de boutique.

Mais au premier étage, je n'avais inventorié qu'une seule paire de souliers appartenant à Séraphin....

1750 Diderot, les outils du cordonnier : ils n'avaient guère changé en 1811. (doc. BNF)





1804 Alexandre, profession: cuisinier...

Ah, quelque chose qui peut vous intéresser : l'inventaire d'un cuisinier !

Mais il faut que je vous situe cette famille ROUBAUD.

Alexandre ROUBAUD avait quatre ans de plus que moi. Il avait suivi la même voie que son père Jean Joseph: la cuisine. Il était propriétaire d'une auberge, place du pont.

Mais Alexandre (et son épouse **Marguerite MERLE**) moururent en laissant quatre enfants encore mineurs : Alexandre, Louis, Thérésine et Victor ; ce dernier avait à peine huit ans. Il fallait s'occuper d'eux et de leur patrimoine.

Une fois de plus, devant le peu de biens mobiliers laissés, un inventaire domestique était suffisant.

Ce jour-là, nous étions treize à parcourir la maison de Bonaventure GASTAUD à la rue étroite, où les effets du couple reposaient. Bonaventure avait épousé Rose Madeleine ROUBAUD, fille majeure du défunt Alexandre.

Voyons, que je n'oublie personne...

- -les quatre enfants mineurs.
- -Jérome ROUBAUD: leur oncle et tuteur
- -Dominique ROUBAUD : leur grand oncle paternel, nommé protuteur

Cela fait déjà six ROUBAUD.

- -Jean Baptiste RIBOULET, grand oncle maternel des enfants.
- -Joseph MERLE: oncle maternel.
- -Antoine BOSQ: un ami.
- -Joseph MICHEL, le marchand de tabac
- -Joseph POULET, le peseur au moulin à farine..
- -et enfin moi-même.

Qu'avons-nous trouvé dans cette maison? pas grand chose, tout juste estimé deux cent vingt huit francs. Pourtant, dans les ustensiles vieux et usés, il y avait les chères casseroles d'Alexandre... Je vous en reparlerai.

Mais tout ne se trouvait pas là...

Bonaventure GASTAUD, le gendre du défunt, prit la parole et déclara qu'il avait repris l'auberge et les meubles d'Alexandre. Ceux-ci devaient donc être inventoriés, estimés et rajoutés au total.

Je vous fais grâce des petites choses habituelles pour ne vous décrire que les outils d'Alexandre. Il y tenait tant! Attendez, je vais vous en recopier la liste exacte. Vous pourrez ainsi mieux imaginer ce que contenait une auberge de village. Mais les effets personnels et professionnels étant mélangés dans le même document, il faut que je fasse le tri.

A tout à l'heure...

Voilà, c'est fait. Lisez! j'avais même recensé une caisse de jeu de tric et trac et 18 boutes à jouer!!

Vous savez comme moi qu'un village sans église et sans auberge, c'est un peu un village sans âme...



Les outils et meubles de l'auberge d'Alexandre ROUBAUD

- « 1 grande casserolle avec sa queue de fer ayant son couvert le tout en cuivre pezant trois livres et demi, estimé 10F
- 4 casserolles de cuivre avec leurs queues en fer dont 3 petites et 1 de moyenne grosseur pezant 15 livres estimées 12F;
 - 1 vieille casserolle de cuivre avec sa queue de fer, pezant trois livres, estimée 1F50c
 - 1 poissonnière de cuivre avec son couvert de même et ses anses pezant neuf livres et demi estimée 10F
- 4 casserolles,1 brazière et son couvert, 1 tourtière, le tout en cuivre pezant 27 livres et demi sans evaluation
 - 18 bouttes à jouer sans évaluation
 - la caisse d'un vieux tric et trac, 25c
 - 1 grande caffetiere du levant assès bon etat, contenant une quinzaine de tasses 6F
 - 1 caffetiere de fer blanc contenant huit tasses
 - 2 couteaux dont un gros de cuisine et un plus petit avec son manche de corne 75c
 - 1 balance avec sa coupe de cuivre tirant trente six livres au grand poids
 - 1 mortier de marbre d'un mêtre un peu plus de diametre avec son pillon et son vistortier
 - 1 dessus d'un four de campagne tres vieux et culotté 50c
 - 1 tournebroche à la fumée en mauvais etat
 - 3 broches avec leurs croix
 - 1 gros poêle avec ses treize tuyaux dont 3 en mauvais état 24F
 - 7 chenets de fer vieux et mauvais dont 2 avec une partie de la garniture en lethon 2F
 - 2 gros chenets de fer pezant 28 livres et demi
 - 2 index de fer, dont 1 gros et l'autre très petit, 1F
 - 2 vieux triangles de fer et 1 petite crémaillère idem 75c
 - 1 support de fer en forme de chenet pour la broche pezant onze livres trois quart
 - 2 trepieds de fer pezant cinq livres
 - 1 gros trepied dit index pezant vingt deux livres
 - 1 gril de fer pezant huit livres
 - 2 feuilles de tolle pour les petits pâtés
 - 1 panal et 1 demi panal
 - 1 sivadié
 - 1 mauvais crible
 - 1 sceau pour le puits
 - 1 table de noyer 15F

les achoirs et plot avec ses tiroirs 6F

- les étageres de la cuisine 6F
- 2 étageres de la depense 1F50c
- les armoires de la cuisine 15F
- 3 etageres d'une autre depense 1F50c
- 8 tables bois blanc 50F
- 1 garde à manger 9F
- 2 tables bois de noyer 9F
- 2 dessus de table avec 4 bancs 10F
- 1 bureau de bois de peuplier 5F
- 1 table fermée bois de noyer 10F
- 4 bancs 4F
- 54 chaises a 90c piece 48F 60c »





1804 La terre d'Auriol

Si vous faites un jour des recherches sur la commune d'Auriol, vous serez surpris d'y trouver des générations bien implantées. Les mêmes noms de famille reviennent régulièrement. Je ne les citerai pas, de peur d'être indélicat envers les « étrangers ».

Il y a beaucoup de terres, mais dures à travailler, surtout en flancs de collines.

La plupart de mes « clients » étaient des cultivateurs. Bien sûr, plus ou moins aisés selon qu'ils possédaient ou non leurs terres. Dans les inventaires, je retrouvais toujours les mêmes objets nécessaires à l'activité agricole.

Tenez, par exemple, l'inventaire de **Joseph LANCE**, en 1804.

Joseph avait une soixantaine d'années lorsqu'il mourut, laissant trois enfants déjà majeurs mais aussi deux mineurs, Adrien et Rose. Leur mère, **Madeleine JOURDAN**, me demanda de procéder à l'inventaire des biens du ménage. Toute la famille était présente : les cinq enfants, les deux frères du défunt, un oncle et un petit parent (comme on disait ici)

Nous avions commencé par la cave, où Joseph tenait le vin issu de ses vignes. Le vin rouge d'Auriol n'était pas mauvais...

1804... le temps de chercher l'acte... voyons...ah! voilà « inventaire du mobilier de Joseph lance »

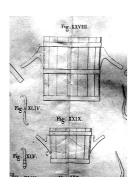
« dans la cave qui se trouve au rès de chaussée...» ... nous y sommes.

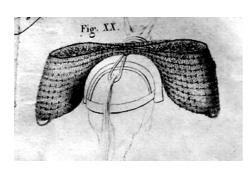
J'avais inventorié 4 tonneaux de bois cerclés de fer et trois barriques, contenant cinq mille litres de vin. Les raisins été transportés dans des « cornues » et « cornudons ».

Comme tout le monde, Joseph conservait des raisins de table sur des claies de roseaux, bien ventilés dans le grenier à paille. Chaque maison avait en façade une poulie de fer , avec sa corde « d'espart ». (L'espart ? Vous n'êtes pas forcément d'ici et diriez « de sparte » ou « de chanvre ») ©

Dans l'écurie, deux vieilles bêtes indispensables aux travaux des champs ;un petit mulet à poil châtain et une bourrique à poil gris de dix huit ans. Braves bêtes! Elles avaient tiré la charrue, porté les raisins et les légumes dans leurs bâts garnis de cordes. A côté d'elles, nous avions compté les corbeilles en osier. les agriculteurs les appelaient « banaste », « canesteou », « tarreirol ». Les petits paniers en roseaux étaient aussi très utiles. Joseph utilisait bien sûr de nombreux sacs ; J'en avais inventoriés plusieurs, encore remplis de blé.

Il n'avait pas beaucoup d'outils; ceuxci étaient si chers!: voyons... « deux pioches en bon état, une faux pour couper le bled, (vous dites « le blé »)un fauçon »pour couper le bois, un instrument pour couper la vigne et deux fourches » C'était tout...enfin, ce qu'il en restait le jour de l'inventaire.









cornudon

eyssari

fauçon

Claie à raisins



1817 la boulangerie de Pierre

Ah le pain... l'indispensable pain...Comme dans toutes les campagnes, les auriolais passaient beaucoup de temps pour faire pousser le blé, et n'épargnaient pas leur peine.

Voilà encore un homme indispensable à notre village : le boulanger..

Pierre PLUMIER avait une dizaine d'années de plus que moi. Je me souviens un peu de son père, également Pierre, également boulanger.

Pierre tenait sa boutique à la rue étroite. Il avait épousé **Faustine Taxil**, la fille d'un cordonnier de Dignes. Un mois après le décès de son époux, C'est elle qui me demanda de procéder à l'inventaire des biens du ménage, car elle avait encore à charge deux enfants mineurs. Sa fille aînée, Joséphine, accompagnée de son mari nous avaient rejoints; Elle habitait alors Peynier où son époux exerçait le métier de maçon.

A 9 heures du matin, nous entrâmes dans la boulangerie, suivis de Jean baptiste BOSC, un cousin du défunt, nommé subrogé tuteur des enfants, de Jean Baptiste LAGET qui avait prêté serment comme expert priseur, et des deux témoins, Martin BOSC et Joseph BILLET.

La pièce servait de boutique, mais aussi de cuisine. Elle était bien sûr située au rez de chaussée, côté nord, jouxtant une chambre à coucher et l'écurie qui donnaient sur le sud.

Mais revenons dans la boutique, puisque c'est de cette pièce que je garde le souvenir le plus précis. Vous pourrez ainsi imaginer ce qu'était une boulangerie de village.

Tout d'abord, le comptoir, en bois de pin. Sur le dessus, une balance fixée par Pierre. Les balances étaient désormais accompagnées de leurs poids dits « au nouveau régime » Il avait fallu s'adapter. Combien en ai-je inventoriées, de ces vieilles romaines avec leur coupe de cuivre!! Mais on ne pesait pas à Auriol de la même façon qu'à Roquevaire, ni Aubagne... les anciennes unités de mesure ne représentaient pas la même

quantité d'un village à l'autre. C'était très compliqué. Le nouveau régime avait imposé des lois visant à uniformiser le pesage.

Jean Baptiste LAGET avait estimé ce comptoir en fort mauvais état douze francs à peine. Je le revois, ouvrant le tiroir qui renfermait encore ces pièces en cuivre servant à rendre la monnaie.. attendez, je regarde mon registre..il y en avait pour cinq francs, vingt deux centimes et demi exactement.

Quoi d'autre dans la boulangerie ? huit sacs pour le bled, un vieux moulin pour passer la farine, la huche à pétrir, les deux vieilles tables pour poser le pain et puis ? mais c'était tout !

Ah, non, je lis sur mon registre que j'inventoriai deux kilogrammes de pain de seconde qualité: Pierre avait-il encore eu le temps de les cuire? Je ne sais plus...

Dans l'écurie, qui donnait sur le sud, il restait encore cent trente sarments et 80 Kg de bois à brûler.

Ce pain, quel trésor! Il revenait dans toutes les prières. Je me demande si vous en mangez toujours avec autant de plaisir....

A vous en parler ce soir, il me semble retrouver cette bonne odeur de boulangerie...



1810 : une affaire compliquée

Jean François GUITTON propriétaire, venait de décéder au quartier de la Bourine (pour vous, il paraît que ce quartier fait partie de la commune de la Bouilladisse).

En 1797, il avait épousé à Aix Marianne VIEIL. Celle-ci, devenue veuve,me demanda de procéder à l'inventaire de son défunt époux, afin de protéger les intérêts de leurs deux enfants, Jean-François, 11 ans, et Marie Rose, neuf ans. Mon cousin germain, François Narcisse GUITTON avait été nommé subrogé tuteur.

Rien de bien exceptionnel, si ce n'était que le sieur GUITTON avait des enfants d'un premier mariage...contracté avec **Thérèse SUZANNE**, également aixoise. Cinq enfants étaient nés de cette première union.

En 1810, au moment de l'inventaire de leur père, un seul des cinq enfants nés de Thérèse SUZANNE était encore vivant et pouvait aussi prétendre à l'héritage: Catherine GUITTON, alors âgée de 55 ans., épouse d'un marchand marseillais.

Parmi les cinq enfants de ce premier mariage, retenez aussi Marie Madeleine GUITTON, décédée, mais qui laissait deux jeunes gens :Jean et Jean François TALAMEL, courtier et commis, fils de son époux Alexandre TALAMEL, maître teinturier

Vous suivez ? ©

Cet inventaire allait donc être minutieusement suivi par deux parties :

<u>-la partie de la première épouse</u> avec Alexandre TALAMEL, époux de feue Marie Madeleine GUITTON fille du défunt, qui défendait les intérêts de ses fils -déjà jeunes hommes- Jean et Jean François TALAMEL, petits-fils du défunt.

(Alexandre était également le fondé de pouvoir de Catherine GUITTON, l'autre fille du défunt de par ce premier mariage.)

<u>-la partie de la deuxième épouse,</u> avec Marianne VIEIL qui défendait les droits de Jean François et Marie Rose GUITTON, les tout jeunes enfants du défunt.

Lorsque les deux sœurs Catherine et feue Marie Madeleine GUITTON s'étaient mariées, il avait été notifié dans leur contrat de mariage qu'elles hériteraient de leur père. L'affaire était réellement difficile.

Marianne VIEIL, la seconde épouse, était en droit de récupérer le montant de sa dot. Il fallait s'entendre...Elle avait une maison à Aix où reposaient des effets appartenant à son feu époux et donc aux héritiers de celui-ci, effets qu'il avait également fallu faire inventorier par un confrère aixois.

Je vous fais grâce de la complexité juridique de cette affaire, d'autant plus qu'une dame Dorothée NICOLAS s' opposait à la levée des scellés, avait donné tous pouvoirs à Maître GAUTIER d'Aix pour la représenter, celui-ci ayant mandaté Jean ARNAUD de Roquevaire présent ce jour-là...

Vous comprendrez la présence de notre juge de paix et de son secrétaire le jour de l'inventaire.

Je me souviens qu'à la clôture, les clefs de la maison furent remises à Alexandre TALAMEL qui se chargea des effets.

Je ne sais si j'ai été clair, mais vous trouverez cette affaire dans mes registres si le cœur vous en dit. ©





1808, à la fabrique de papier, chambre N°3....

Marc François LAGRANGE était propriétaire d'une fabrique de papier au quartier de Moulin de Redon. Il y employait une quarantaine d'ouvriers venant de tous horizons. L'un d'eux, **Jean Baptiste SPADA** était originaire de Pignerol, près de Turin. Il avait épousé une jeune fille d'Auriol, **Virginie FARET**. Quatre années après son mariage, Jean Baptiste mourut. Le sieur LAGRANGE me demanda d'estimer les effets laissés par son ouvrier, dans la chambre N°3 de sa fabrique, où il vivait avec son épouse et leur enfant.

Je vous recopie l'inventaire tel quel (avec même les sauts de ligne de l'acte d'origine !)

« un lit de bancs avec sa paillasse son traversin et un petit carreau d'alaya, un petit couvre pied d'indienne commune piqué, une paire gants de laine, deux chaises en paille commune, une ditte petite pour un enfant, un crucifix, une grimace et un cierge; trois bouteilles en verre noir, une ditte petite noire, une bouteille de verre vert et une carraffe; trois petites bouteilles à sirops, une petite mesure pour l'huile, un mortier en marbre et son pilon en bois. Un garde sel et un balai, une pele et une paire de souliers usés, un corset gros drap bleu usé, un berceau, deux juppes toile, une petite corbeille d'osier dans laquelle est une grimace, une veste gros drap bleu, un chapeau monté à trois cornes, une paire poches toile, Un petit corset pour enfant piqué, une piece Piquée, un morceau de rideau à carreaux Une paillassette rapiecée à carreaux, un Morceau de toile, une malle en bon etat dans laquelle une cocarde, deux boutons de corne, un eventail, , une bande de velours avec un cadenat et sa clef. Une lampe dite caleu fourni par la fabrique; un petit miroir de poche, un poudroir, une petite rape, un petit entonnoir, deux cruches, deux caffetieres, deux plats six assiettes, le tout en terraille commune six cueillers d'étain dont un petit trois fourchettes en fer, une ecumoire deux cueillers en bois. Un fagot de sarments, du bois à bruler une paire de culotte longue usée. Deux sucriers en terre noire, une tabatiere pleine de tabac, un chapelet, un chandelier en terre jaune »

Je n'ai jamais pas su ce qu'étaient devenus Virginie et l'enfant.



1814: Une corbeille dans un recoin

Ce matin, en rangeant le contenu d'une corbeille m'est venu à l'esprit un inventaire place Sainte Barbe... le temps de m'asseoir et je vous en parle..

Joseph TAPAN, boulanger de ma commune, avait été désigné tuteur judiciaire de 2 jeunes gens : Jérôme CAILLOL, 18 ans et sa sœur Suzanne, 13 ans. Leur père, Jean Antoine CAILLOL, -de son métier voiturier- était décédé à Beaucaire 4 ans plus tôt, et leur mère, Magdeleine GUIGOU, venait de mourir.

Un inventaire des biens restants du couple décédé était nécessaire avant de procéder au partage entre les 2 enfants mineurs, Jérôme et Suzanne, et leurs deux grandes sœurs majeures et mariées, Thérèse et Henriette.

Voyons un peu, si je me souviens bien...

Outre les 4 héritiers, le tuteur et moi-même, étaient présents ce jour-là l'époux de Henriette, Jean Antoine GIRAUD, une tante, Marie GUIGOU, un oncle, Jacques BOURRELLY, de son état perruquier, Barthélémy FLORY nommé expert, et deux témoins, Antoine BOSQ, propriétaire et Jacques BOSQ, orfèvre, tous d'Auriol. L'époux de Thérèse, François TEISSEIRE était absent car militaire. Mais nous étions quand même douze ce jour-là!

Nous procédâmes à l'inventaire de la cuisine et de deux pièces au 1^{er} étage, puis des deux chambres du second. Nous montâmes ensuite sous les toits pour inspecter deux galetas et le grenier à paille. De là, nous redescendîmes à l'écurie et enfin à la cave. Le montant total des biens s'éleva à 418 francs.

Mais au moment de clôturer l'inventaire, les deux sœurs mariées, Thérèse et Henriette me dirent qu'elles avaient fouillé la maison avant mon arrivée et trouvé dans un recoin une vieille corbeille d'osier appartenant à leur mère décédée. Je leur expliquai que selon la loi, il fallait en inventorier le contenu pour rajouter son évaluation au montant total.

la corbeille contenait les effets vestimentaires de leur mère. Rien d'extraordinaire, mais les tissus étaient si chers que l'ensemble fut estimé à 200 francs, soit la moitié de la valeur de tous les autres biens de la maison...

Un exemple : 3 déshabillés de mousseline ou indienne furent évalués 36 F, soit plus de la valeur de tout ce que renfermait la cuisine !!

..Combien importants les cinq tabliers estimés en tout 26 francs...Et ce mouchoir brodé garni en dentelles estimé à 39 francs!

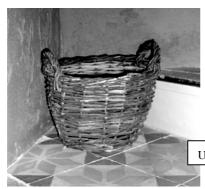
Le seul jupon rayé jaune et noir valait autant que la vieille couchette en bois de noyer...

Bien souvent, ce sont les vêtements qui gonflaient le montant de l'héritage.

Joseph TAPAN, tuteur judiciaire déclara que ses affaires ne lui permettait pas de prendre soin de la portion revenant aux deux enfants mineurs « dont il s'était chargé par pure amitié »

Il fut convenu que le contenu de la corbeille serait attribué à la jeune Suzanne au moment de sa majorité ou de son mariage. Et si la jeune fille n'en voulait pas, le même contenu serait partagé entre les quatre héritiers.

Voilà l'histoire de la corbeille.



Une corbeille dans un recoin...du musée ©



1807, à Saint Savournin

Je ne sortais pas souvent de ma commune, mais ce jour-là, je me rendis à Saint Savournin pour obliger la famille de VILLIERS. L'un de leurs métayers, **Pierre AMALBERT**, venait de décéder dans sa maison au quartier du château, laissant sa veuve, **Rose ROUX** et cinq enfants mineurs. Cette maison appartenait aux sieurs de VILLIERS, mais Pierre en possédait les effets mobiliers et le bétail.

C'est d'ailleurs la plus grosse estimation que j'eus à enregistrer.

Ce jour là étaient présents Rose, la veuve, Jean François OLLIVE, époux d'une sœur de pierre, nommé subrogé tuteur des enfants, Louis RIBOULET, boucher, François LONG, propriétaire, tous de cette commune, sans oublier André SAMAT, propriétaire, qui expertisa les biens

Dans la cuisine, la chambre et le salon, rien de particulier ; vous commencez à connaître les intérieurs...Ce sont plutôt le grenier à foin, l'écurie et la cave qui témoignèrent de l'activité intense de la propriété.

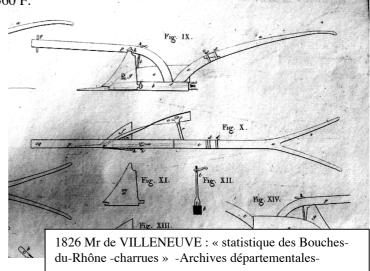
Dans le grenier à foin, plusieurs fourches, pelles en bois dites «trépales », rateaux. Nous y trouvâmes aussi 15 corbeilles à vendanges et 24 banastes (des paniers).

L'écurie était de belles proportions. Elle abritait les outils et le bétail. Voyez plutôt :

- « 2 colliers garnis à demi 8F.
- 2 peitrails à sonnettes 4F 50c
- 1 mulet gris âgé d'environ huit ans harnaché 360 F.
- 1 bride assortie avec ses lunettes 5F.
- 4 bœufs, âgés d'environ 5 ans 480F
- 4 charrues assorties 24F.
- 2 socs de rechange 8F.
- 1 pioche 3F.
- 2 pioches 4F.
- 2 vieilles bêches et1 lichet 1F.
- 4 pics 8F.
- 1 levier de fer 2F 50c
- 2 haches 2F 75c
- 1 petite hache usée 50c
- 2 faucilles à demi usées 2F.
- 2 faucilles moindres et usées 50c.
- 1 serpe dite « coupo roumi » usée 75c.
- 1 scie à main usée 75 c.
- 1 vieille fourche de feu 60 c.
- 50 brebis de quatre ans et au-dessus à 9F l'une 450 F.
- 15 moutons à 10F l'un 150F
- 60 agneaux de l'année dernière moitié mâles, moitié femelles à 7F l'un 420F. »

dans la cave, outre les cornues et cornudons, 9 tonneaux « formant en total septante sept hectolitres 10 litres à trois francs septante trois centimes l'hectolitre, soit 287F50c »

Le montant total des biens mobiliers et bétail s'éleva à 2560F. Rose n'eut pas de mal à prélever ses 500F de dot consignée dans leur contrat de mariage et dans l'acte de reconnaissance de dot qui suivait.





1818, petite scène de ma vie quotidienne

Hilaire LONG était décédé depuis 2 mois, et sa veuve, Rose GRIMAUD, m' avait demandé de procéder à l'inventaire des biens de son feu époux.

petite mise en scène...

Nous voici rue de la coulette, à 100 mètres de mon étude, devant la maison louée par cette famille.

Neuf heures du matin. Le vent s'était levé, et si le soleil commençait à briller, brrrrr...il faisait un froid glacial dans cette ruelle. Aussi nous nous dépêchâmes de monter au premier étage dans la pièce qui servait de cuisine.

étaient présents :

Rose GRIMAUD, 50 ans, veuve du défunt, nommée tutrice des enfants.

Jean Joseph LONG, 44 ans, frère du défunt, nommé subrogé tuteur

Hilaire LONG, 59 ans, cousin germain du défunt, nommé estimateur des biens

Marie Thérèse, 28 ans, Madeleine Henriette 20 ans, Louis 18 ans, Victoire 16 ans, enfants du défunt et de Rose GRIMAUD

Jean François Aubin REVEST, voiturier, nommé témoin

Joseph CASTELLAN, fournier, 2ème témoin.

Je défis mon manteau et interpellai Rose:

-Rose GRIMAUD, veuillez s'il vous plait exhiber l'extrait du verbal visant à nommer les personnes ici présentes et leur rôle, suite au conseil de famille tenu devant le juge de paix de Roquevaire

-ce papier-là, maître?

-mais oui, merci. Je vais le lire à tous et ensuite nous procéderons à l'inventaire.

Ce fut vite lu, les parties écoutèrent avec attention toutes ces expressions qui leur semblaient bien obscures...

-par où commence-t-on, Rose ?

-et bien, ici, dans la cuisine, ensuite les deux chambres, et puis on montera au grenier à paille et on redescendra à la cave et à l'écurie. Hilaire LONG, (le cousin du défunt) -notre expert priseur d'un jour-, prit chaque petit objet en main, le tourna et retourna, ouvrit les sacs, les cabas, déplia le linge, compta les ustensiles, pour estimer approximativement chaque pièce. Je notai au fur et à mesure.

Vers onze heures trente, tout était inventorié. Nous nous retrouvâmes dans la cuisine, près de la cheminée...

-Rose, jurez-vous qu'il n'existe pas à votre connaissance d'autres effets soustraits appartenant à l'hoirie... autrement dit, Rose, jurez-vous que rien n'a été oublié ni caché ?

-pour ça, oui, maître, je le jure!

-Rose, pouvez-vous nous déclarer si vous êtes créancière de l'hoirie... Rose, avez-vous des biens à vous ?

-oui, maître. Quand j'ai épousé mon pauvre Hilaire, mon père m'a donné une dot de sept cents septante cinq francs. C'est marqué dans le contrat qu'on a passé devant l'ancien notaire qui est décédé, maître Leguern.. Voici le contrat...

Je notai cette déposition, les références, dates et lieu du contrat.

-Rose, vous prendrez soin de tout ce que contient cette maison, mais vous devrez pouvoir les restituer en nature ou valeur si on vous le demande.

-Je vous le promets, maître.

Je relis toute la procédure, bien haut, bien lentement. Je demandai à chaque adulte de signer. Seuls Jean François REVEST et Joseph CASTELLAN avaient appris à reproduire leur nom. Puis je parlai un peu de l'hiver à venir, des projets de Rose, lui souhaitai bonne chance et quittai la rue de la Coulette, emmitouflé jusqu'au coup dans mon manteau, tenant mon chapeau d'une main, et de l'autre ma tablette, ma plume et mon encrier. Il me tardait ce jour là de déjeuner d'une bonne soupe chaude.

1818 à table!

Puisque je viens de vous raconter une scène de ma vie quotidienne, lors de l'inventaire d'Hilaire, continuons à en parler. Sa cuisine pourrait vous intéresser : oh, elle était modeste, mais justement, son inventaire peut vous permettre de l'imaginer. Rappelez-vous : au premier étage une cuisine à trois portes ; celle d'entrée, et deux portes donnant sur deux chambres. Une unique fenêtre sur la rue de la coulette.

Le mobilier de cette cuisine ressemble bien sûr à tant d'autres avec :

-une huche à pétrir le pain (ou « maie ») avec son « dabas » à deux portes, en bois de poirier. Juste à côté, imaginez un tamis, une tamisoire et un crible.

- -une petite table à manger en bois blanc
- -une table pour le pain, garni d'une couverture.
- -une petite caisse pour enfariner le poisson (Les Auriolais l'appelaient l'« enfarinadouiré »)
 - -une boite en fer pour le sel
 - -cinq chaises communes garnies de paille

Vous pouvez rajouter trois corbeilles et deux cabas, sans oublier le jarron à huile, si précieux.

-dans un des murs, un placard bâti contenant le fer à repasser et le linge de maison.

Placez la cheminée etpourquoi pas, essayez de dessiner le tout ?

Mais ...tout ceci n'est guère vivant. Il manque les ustensiles de cuisine...

dans la cheminée, par exemple :

- -une crémaillère à anneaux
- -un trépied rond et un autre triangulaire,
- -deux chenets, une pelle, une pincette, un soufflet.
 - -un chaudron en cuivre avec son anse en fer
- -une poêle à frire, un gril, deux pots à feu, trois couvercles de tôle, deux grosses cuillères en bois, une écumoire, un entonnoir.

Sur deux étagère, disposez douze assiettes, quatre plats (les « tians »), trois toupins, deux casseroles, le tout en terre, six cuillères en étain, deux fourchettes en fer, un mortier en marbre avec son pilon en bois.

Vous pouvez rajouter une râpe pour la mie de pain, une planche pour hacher les herbes, et un panier d'osier pour secouer la salade. Dans un coin, une fusière avec ses six fuseaux et un échevaussier.

Voyons... ah, oui! mettez la table...une jolie nappe « de Venise » -on va supposer que vous et moi sommes invités -, deux serviettes en cordat, deux écuelles, deux gobelets de verre blanc, une cruche à eau, un porte huilier, un « pichier » pour le vin et un chandelier en faïence.

J'ai dû oublier des tas de choses, que j'ai rencontrées dans d'autres cuisines inventoriées. Il faudrait faire une étude plus approfondie. Ça viendra.. Vous pourriez en faire un livre ? ... ©

En attendant, prions le Seigneur et commençons notre repas (comment diriez-vous ? « virtuel »)

Imaginez aussi notre hôte, en culotte de drap gris, bas de coton bleu, chemise blanche et gilet rouge, remontant de sa cave avec un pichier de ce petit vin d'Auriol, pas mauvais du tout.

Notre bon docteur d'alors déclara d'ailleurs dans un rapport que nos vins étaient « fort abondants en esprit ardent »

Quelque chose me dit que le vin d'Auriol ne disparaîtra pas...

Je trinque à vous, chers lecteurs...et à demain,

« si vous le voulez bien! » ©



N'oubliez pas de dessiner le chaudron sur son trépied, et la crémaillère! -Musée d'Auriol-



1823 au château de Valdonne

Cet inventaire me conduisit hors de la commune d'Auriol jusqu'à Peypin à quelques kilomètres de mon étude.

L'affaire concernait un membre de la famille marseillaise **Gerin de Ricard** : Louis Jean Marie, que j'appellerai Louis, comme ses proches le faisaient.

Louis était fils de Lazare Ricard et Thérèse de Gérin, d'où son patronyme double.

Il avait épousé en 1801 **Marie Marguerite Gassier** dont il avait eu un fils : Louis Marius François, (que j'appellerai Marius François)

Il n'était pas toujours simple, pour nous, notaires, de rédiger les actes, lorsque différents membres d'une famille étaient en jeu. Il ne fallait pas se tromper sur les liens familiaux !

Voici une présentation de cette affaire :

Louis Jean Marie GERIN DE RICARD était propriétaire d'une maison rue Baumont à Marseille où il résidait, d'une autre maison à la campagne de St Barnabé, mais aussi d'une partie du château de Valdonne sur la commune de Peypin .

Le 28 janvier 1812, il fit un testament olographe, enregistré onze années plus tard, le 17 avril 1823 et déposé dans les minutes de mon confrère Me AUBERT, notaire à Marseille. Louis y stipulait qu'après son décès, sans le conseil spécial de ses deux frères, Michel Constantin GERIN de RICARD et Lazare GERIN de RICARD, « la tutrice ne peut se livrer à aucun acte d'administration concernant la tutelle de Mr son fils »

Louis décéda dans sa maison de St Barnabé, laissant son fils « mineur d'environ 18 ans », Louis Marius François.

Le conseil de famille, tenu sous la présidence du juge de paix du 4^{ème} arrondissement de Marseille, nomma comme subrogé tuteur du jeune homme, Mr Lazare Pascal de GERIN RICARD, propriétaire, domicilié 14, rue des dominicaines à Marseille.

A la requête de la veuve Marguerite GASSIER, furent dressés les inventaires de la maison de St Barnabé à Marseille et de la partie du château dont allait hériter son fils.

Me ARNAUD, notaire à Marseille procéda le 29 mai 1823 à l'inventaire des « facultés mobiliaires reposées dans la campagne de St Barnabé »

Le 4 juillet suivant, je procédai à l'inventaire au château de Valdonne. avec le consentement et en présence de Mr Michel Constantin GERIN de RICARD, frère du défunt, ancien capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis.

Etaient également présents Jean Jacques GUIGOU, menuisier d'Auriol, admis au serment comme expert-priseur, Lazare PASCAL de GERIN RICARD (fils de Michel Constantin) tuteur subrogé, Vincent BARTHELEMY et Etienne DELEUIL, ouvriers mineurs domiciliés à St Savournin au quartier des Olive.

A cette date, l'oncle de l'héritier, LAZARE GERIN de RICARD était déjà décédé.

L'inventaire se fit en deux vacations de 3 heures chacune, la première débutant à midi, la seconde à 16 heures.



CHATEAU DE VALDONNE

Vous voulez savoir ce que contenait la partie du château inventoriée par mes soins en 1823 ?

Soit. En voici le texte, tel qu'il a été consigné. Je vais juste le mettre un peu en forme pour une lecture plus aisée. L'orthographe ? je n'y changerai rien.

A tout à l'heure...

Le voici:

- « Dans le vestibule de la partie du château appartenant au dit mineur, lequel vestibule prend son jour par une fenêtre du côté du levant et une porte du côté du couchant
- -1 banc de menuiserie avec son valet en fer, évalué à la somme de 4F
- -1 banc à pieds, bois de pins, 1F
- -1 banc servant de canapé, en bois blanc, ayant 6 pieds et peint en gris 3F

Dans une petite chambre qui prend le jour par 2 fenêtres sur le midi et dont la porte d'entrée est à droite en montant du vestibule nous avons trouvé les objets suivants savoir

- -1 couchete à 1 place, bois de mûrier, 9F
- -1 sopha, garni d'une couverture de coton blanc avec un petit matelas 2F
- -1 table bois blanc en mauvais état 1F
- -1 petite glace montée sur 1 bois de couleur brune ayant 2 panes de largeur sur autant de longueur mauvais état 1F
- -3 chaises peintes en gris, ensemble 1F

Dans un appartement servant de cuisine dont la porte d'entrée est en face de l'escalier qui monte du vestibule et qui prend son jour par petites 2 fenêtres donnant sur la cour nous avons trouvé les objets suivants savoir

- -une petite bassine en cuivre 2F
- -1 chaudron en cuivre avec les anses en cuivre (...) très mauvais état 4F
- -1 petit chauffe-lit en cuivre monté d'un baton, bois blanc 1F50c
- -1 autonoir, 2 petites lèches-frites, 2 petites écumoires, 1 four de campagneavec sa broche mauvais état 1F

- -1 cruche en cuivre mauvais état 1F50c
- -1 balance avec sa loupe en cuivre vieux poids,1F50c
- -2 chandeliers en leton ensemble 2F
- -1 moulin à café et 1 moulin à poivre ensemble 3F
- -1 pot à fleurs en cuivre 2F
- -1 fer à repasser le linge 1F50c
- -3 trépieds, 1 crémaillère et 1 machine en fer à suspendre les pots à feu, le tout 4F
- -1 pelle et 1 pincette le tout 1F
- -7 couvercles en fer blanc et 2 cafetières évalué le tout 1F
- -1 gril tout petit et 1 machine en fer pour faire cuire le café le tout 1F
- -19 assiettes en fayence, 3 jattes, 2 saladiers, 2 coupes, 1 soupiere avec 1 plat le tout en fayence 2F
- -2 tables, en bois de pin dont 1 grande et l'autre petite ensemble 4F
- -4 chaises blanches le tout 1F50c
- -1 tamis 1F
- -1 mortier en marbre avec son pilon en bois 2F
- -1 poêlle à frire 1F
- -1 gros trépied 1F50

Dans un petit sallon à manger, dont la fenêtre donne sur la cour et où il y a 1 placard bati peint en gris et 1 petite glace dorée également batie nous avons trouvé les objets suivants savoir

- -1 table à manger montée sur 4 pieds à l'anglaise, bois de noyer 3F
- -2 chenêts, 1 pelle et 1 pincette, le tout en fer 2F50
- -1 vieux rideau blanc et 1 tringle en fer, 1F
- -3 couverts en argent, second titre pesant ensemble 2 marcs, 80F

Dans une dépense à côté du dit sallon à manger, (...)

- -12 bouteilles dont 10 petites noires et 2 très grandes dont l'une de quelles est blanche ensemble 1F50c
- -3 écuelles, 1 gobelet, 2 jarrons 1 sucrier ensemble 1Fc
- -5 gobelets 50c

Dans une chambre au premier étage, composée d'une alcôve et de deux petits cabinets prenant le jour par deux fenêtres vers le midi et dans laquelle il y a une cheminée en bois au dessus de laquelle se trouve une glace batie , nous avons trouvé les objets suivants savoir :

- -1 couchete bois de noyer à deux places et un pliant bois blanc ensemble 20F
- -1 paillasse toile bleue à quadrilles ensemble 5F
- -2 matelas garnis en laine et 1 matelas garni en crin ensemble 25F
- -2 traversins garnis de laine, 3F
- -1 couverture piquée et garnie de laine 9F
- -1 canapé, ses 2 coussins, 1 matelas, le tout couvert d'une garniture jaune 4F
- -1 fauteuil garni de crin en très mauvais état 3F
- -1 chiffonière bois de cerisier, avec 5 petits tiroirs 8f
- -1 commode bois de noyer avec trois tiroirs et son dessus en marbre blanc 30F
- -1 glace en très mauvais état, avec sa monture en dorure, de largeur de 50 centimètres sur soixante et 15 centimètre de longueur au toit ? de deux pans sur trois pans de longueur 5F
- -2 tableaux dont l'un en forme de médaillon, l'autre en forme quarrée avec leurs montures dorées 5F
- -4 tasses et un sucrier en fayance 75c
- -2 rideaux jaunes en cotonne, avec la draperie du lit de même couleur 8F

Dans un des cabinets de la dite chambre nous avons trouvé :

- -1 placard de bois blanc avec deux ferrures et à double battant, 3F
- -1 espèce de bureau avec six tiroirs, en très mauvais état 1F50
- -1 table fort mauvaise bois de poirier, avec un tapis vert très salle et déchiré 2F50c
- -1 table bois de poirier couverte d'une peau de maroquin servant de bureau à écrire avec cinq planches audessus 3F

- -deux grosses bouteilles noires 50c
- -1 mauvais poudrier en fer blanc 25c
- 1 mortier en bois avec son pilon de menu 30c
- -1 balance connue sous le nom de romaine, ancienne mesure, 3F
- -2 chenets, 1 soufflet et 1 petite pelle 2F50c
- -1 rideau blanc avec sa tringle 2F
- -2 chaises très grossières 75c
- -1 table à l'anglaise 2F50

Dans une chambre à côté de celle ci dessus désignée qui prend son jour par deux fenêtres vers le midi tapissée en papier bleu et sans cheminée, toujours au premier étage nous avons trouvé les objets suivants savoir :

- -1 couchete bois de poirier 10F
- -2 paillasses toile bleue à quadrille 6F
- -1 matelas garni en mauvaise laine 6F
- -1 ciel de lit, en cotonne bleue avec sa courtepointe de même 24F
- -1 petit bureau et 1 encoignure 6F
- -1 table sans tiroir, bois de poirier et à pied de cerf, 2F
- -1 pot à eau et sa cuvette en fayance 50c
- -5 chaises en bois blanc peintes en gris 1F75c

dans cette chambre qui prend son jour par deux fenetres a lieu d'une seule comme il a été dit cidessus, nous avons encore trouvé

- -1 mauvais rideau avec sa tringle 1F50
- -1 table de nuit 2F50

Dans une chambre entre les premier et second étage et dans laquelle on descend par trois escaliers et qui prend jour par deux petites fenêtres nous avons trouvé :

- -1 pliant, bois blanc, 4F
- -1 paillasse, toile bleue et 1 matelas garni en laine et couvert d'une cotonne bleue à quadrille avec 1 traversin garni en plumes le tout 14F
- -1 couverture piquée en indienne fond rouge à bouquets bleus 2F
- -1 table fermée très antique à deux battants et deux tiroirs et sur laquelle il y a des gravures 2F
- -1 table bois blanc à pliants 4F50c
- -2 renards et une chaine en fer
- -2 eavssadons en mauvais état1F
- -1 chandelier en leton 50c

dans une petite chambre du troisième étage servant pour la domestique et prenant son jour par une très petite fenêtre donnant sur le levant nous avons trouvé

- -2 bancs de lit en fer avec quelques mauvaises planches, sa paillasse, sa couverte et son traversin le tout 4F
- -1 petite table fermée et 1 mauvais garde à manger 2F
- -1 gros trepied en fer 1F50c

Dans une vaste chambre au troisième étage servant de galetas et prenant jour par deux fenêtres de forme ovale donnant sur le midi nous avons trouvé :

- -2 echesses à bras, bois de pin 4F
- -1 machine pour émonder et netoyer le blé 8F
- -1 parche pied à 4 marches bois de pin 2F
- -1 petit alambic en cuivre pour la distillation des fleurs et liqueurs 6F
- -1 fort mauvais petit poêle en tôle, quarré, sans ses tuyaux 1F50c
- -1 grosse jarre d'huile 2F50c
- -2 tables et 1 demi table pour le pain bois blanc le tout 2F

- -1 dévidoir 1F
- -1 eguille et sa cuilliere en fer pour les pétards 3F
- -8 barres en fer et 4 cercles de tonneau en fer pesant 40 kilogrammes à raison de 25c le Kg 10F
- -1 piege en acier pour les renards 2F
- -2 pieus en fer pour planter la vigne 1F20c
- -1 mesure dite panal 3F

Etant ensuite descendus dans la grande cave du château commune et indivise entre tous les co-propriétaires du dit château nous y avons trouvé différents tonneaux appartenant au dit feu Mr Jean Louis Gerin de Ricard et que nous allons designer ci apres savoir

- -1 grand tonneau cerclé de fer à gauche entrant dans la dite cave de la contenance de 40 hectolitres quarante deux litres ou soit huitante milleroles (ancienne mesure) évaluée à la somme de 180F
- -1 autre tonneau aussi à gauche en entrant et pareillement cerclé de fer 26 hl 95 litres soit 40 milleroles 120F
- -1 petite barrique cerclée en bois, placée à gauche en entrant 5 hl 39l soit 8 milleroles 4F

Nous sommes ensuite entrés dans la petite cave appartenant seule au dit feu Jean Louis Marie Gerin de Ricard où nous avons trouvé savoir :

- -1 tonneau cerclé en fer, placé à droite de la contenance de 10 hl 10l l soit 15 milleroles ancienne mesure 45F
- -1 tonneau cerclé de fer 12hl 12 l soit 18 milleroles 54F
- -1 petite barrique cerclée en bois de la contenance de 5 hl 39 l soit 8 milleroles 4F
- -1 autre petite barrique cerclée en fer de la contenance de 1 hl 34 l soit 2 milleroles 4F

En face de la porte de la dite cave vous avons encore trouvé

- -1 petite barrique cerclée en fer pour la piquete 2 hl 69 l 4F
- -1 autre mauvaise barrique cerclée en bois pour la piquete de la contenance égale à la précédente 3F
- -2 jarres d'huile 3F
- -13 dames jeannes dont 12 couvertes en sparte et l'autre en ozier ensemble 16F

Etant ensuite allé dans l'écurie nous y avons trouvé

- -1 mulet de poil noir âgé d'environ 3 ans d'une taille très petite 90F
- -1 mauvais bât de valeur de 4F
- -1 collier avec les attraits en bon état 5F
- -4 cornues en asser bon état 6F
- -1 bigue neuve 1F
- -2 charrues pour labourer 4F

Etant ensuite entré dans le salon du logement du paysan, nous y avons trouvé

- -1 table et 2 bancs bois blancs en bon état 4F
- -une huche avec des pieds en bon état 3F
- -1 fourche en fer, 1 crible pour le blé, 1 fourche en bois et 1 instrument dit lichet 6F
- -la quantité de 3 charges ancienne mesure blé de évalué à raison de 40F la charge 120F.

Tel est l'inventaire exact de toutes les facultés mobiliaires trouvées dans la partie du château de valdonne qui appartenaient à feu Mr Gerin de Ricard et que nous avons dressé à fur et mesure qu'on nous presentait les objets en parcourant et en nous portant de notre personne accompagné de toutes les personnes ci dessus nommées dans les différents appartements. »

Quant à l'inventaire de la maison de campagne de Saint Barnabé, vous ne le trouverez pas. Le registre aura hélas disparu quand vous me lirez. Dommage, car vous auriez pu y lire les déclarations de la veuve Marie Marguerite Gassier concernant les dispositions testamentaires de son époux. Je me souviens aussi que Louis Jean Marie Gérin de Ricard avait déclaré dans son testament vouloir être enterré sous la treille, dans sa maison de campagne.



Le château en juin 2005



1809 Un exercice de mémoire...

Aujourd'hui, je vais essayer de faire marcher ma mémoire sur un inventaire d'un couple ami : Augustin **GIRAUD** et Claire Marie **OLLIVIER**.

Claire n'avait plus qu'un fils mineur à charge, François, âgé d'une douzaine d'année lorsque Augustin, marchand drapier et propriétaire, décéda.

Les héritiers étant tenus de rendre à la veuve les 6000f du montant de sa dot, elle me demanda de procéder à l'inventaire des biens mobiliers de la maison de son défunt époux, rue du four de la place.

C'est Alexandre, 24 ans, cardeur à laine, fils aîné de Claire et donc frère du petit François qui fut nommé protuteur. Leur sœur à tous deux, Luce, 22 ans, était également présente. Jean Baptiste PASCAL, tailleur d'habits fut désigné comme expert priseur.

Voyons ...à part les objets et meubles habituels, De quoi saurais-je me souvenir sans regarder mon registre ?

Au rez de chaussée, le couple possédait un salon avec cheminée où j'inventoriai entre autres 2 « parevents » encore en bon état, mais un canapé couvert d'une cotonne rayée en lambeaux... Augustin y faisait ses comptes sur son bureau en bois de poirier.

Sa boutique se situait en contrebas, et donnait sur la rue qui passe sous la grande horloge.

Il y rangeait le drap sur 6 étagères bordées de toile, et le vendait sur 2 comptoirs.

Augustin avait des terres et tenait la charrue dans sa petite écurie attenante à la cuisine. Au premier étage, il y avait un grand canapé à quatre places et une garde robes contenant du linge de maison. Jean Baptiste PASCAL avait compté patiemment 63 serviettes! Au mur, un grand miroir et dans un coin... mais oui, je les revois... un vieux marche pied à trois degrés et un hamac de coton.... Quoi d'autre? Ma mémoire me fait défaut ...

Pardonnez-moi.... le temps de tourner les pages de ce registre... voilà : « deux gibecières, un barral à furets, deux panneaux à prendre les lapins, trois grelots en cuivre, une grande quantité de vieilles ferrailles et autres vieilleries, un lave-pied en terre vernissée, un vieux parapluie, quelques vieilles portes, une épée »

Objets utiles, objets-souvenirs, chers objets qu'on ne jetait jamais..



La tour de l'horloge en 2007



1825 Joseph, berger des Lagets

La commune comprend plusieurs hameaux portant des noms de famille.

Joseph RIBOULET était berger au quartier « des lagets », sur une petite colline qui surplombe Auriol. Il avait eu deux filles avec **Désirée** OUVIERE et les laissa orphelines à quinze et seize ans.

On pouvait le renconter, « Joseph des lagets », avec sa culotte et veste de velours sur une chemise de toile blanche, son grand chapeau noir, son havresac de peau et ses bas de coton bleus. Et puis, son troupeau...

Question animaux, cela peut vous étonner, mais il n'y avait pas de vaches à Auriol; de rares boeufs, quelques chevaux, des ânes et mulets, des cochons, des moutons et surtout des chèvres.

Un rapport de 1811 fait état de 889 « bêtes à laine » sur la commune. Nous avions assez de collines pour les faire paître et peu d'entre elles partaient en transhumance.

La maison de Joseph le berger, Désirée et leurs deux filles Antoinette et Julie était très simple : dans la cuisine, une table et cinq chaises, un peu de vaisselle. Au premier étage, Deux lits de bancs. Quelques outils, deux tonneaux, et enfin un petit âne dans une écurie sur le derrière du hameau. C'était toute leur richesse mobilière... estimée à 188 Francs.

Désirée avait reçu 500F francs de dot. Heureusement, il restait les brebis...

Le troupeau de Joseph? Vous n'en trouverez pas le détail dans l'inventaire que je dressai alors, mais dans le « bail à cheptel » que je rédigeai quelques jours après son décès.

Le troupeau, composé de cinquante et une brebis représentait un capital de 408 francs. Désirée ne pouvait s'en occuper.

Le bail fut consenti à Jean Baptiste LAGET du même hameau des Laget, pour une durée de cinq ans. Celui-ci s'engagea à verser une rente annuelle de 76 francs. Il fut cependant convenu que la laine tondue au mois de mai de cette année là appartiendrait à la veuve, et que le fumier d'une année serait partagé entre elle et le fermier. Jean Baptiste pourrait héberger le troupeau dans une bergerie de Désirée, au fond du bois communal voisin; il profiterait entièrement de la laine et du laitage des brebis.

A la fin du bail, le troupeau serait à nouveau estimé pour en dégager une plus value ou une moins value. J'aimais bien regarder passer Joseph des lagets et ses brebis ©

Ce fut mon dernier inventaire....





Adieu

Voilà... Il est l'heure pour moi de fermer tous ces registres, de terminer ce voyage dans le temps.

J'espère que vous y aurez pris de l'intérêt et du plaisir.

Pensez à interroger vos aïeux avant qu'ils ne viennent me rejoindre dans l'au-delà, à les « photographier » comme vous le dites, à noter tout ce qu'ils vous raconteront.

Notre commune possède un riche passé, je lui souhaite un avenir passionnant.

Bien cordialement.

Épilogue : « Le sieur Jacques Faustin GASTAUD, propriétaire et ex notaire, âgé de soixante et dix sept ans, veuf de dame Anne Thérèse TROTEBAS est décédé le 18 août 1835 à quatre heures après midi en sa maison d'habitation sise place d'amon »



Ancien office notarial d'Auriol, place d'Amont

2ème partie : Les objets inventoriés

-Les quasi 5000 objets inventoriés ne figurent pas tous dans ce chapitre. Vous en avez trouvé certains dans les histoires.

Il m'a semblé important d'étudier les objets liés à des domaines précis.

- -Même s'il vaut mieux user de prudence et se garder de conclure trop rapidement, les inventaires étudiés nous fournissent de précieux éléments pour imaginer la vie quotidienne des villageois.
- -N'imaginons pas ces objets dans un décor bien propre ; n'oublions pas que l'eau courante n'existait pas, que les rues étaient boueuses, que l'hygiène corporelle était très précaire.
- -Ces objets simples sont un des reflets d'un village à peine émergeant d'un long immobilisme, d'un village très stable dans sa démographie, ses coutumes et habitudes, et surtout profondément attaché à la terre. Même si ces inventaires ne représentent pas toute une population, on peut remarquer la simplicité des objets d'utilisation courante et surtout leur utilisation extrême dans le temps. Rien n'était jeté
- -Ces objets se retrouvaient bien sûr dans toutes les communes avoisinantes.

Dans les tableaux qui suivent:

- -Les mots inventoriés écrits en gras sont issus du parler local.
- -Les mots suivis d'une astérisque* sont peu cités dans les inventaires étudiés, mais il me semblait important de les noter pour prouver leur existence dans cette période.

1) les vêtements

A) les vêtements d'homme

L'homme portait en général une **chemise** blanche, un **corset** (appelé après 1810 **gilet**), une **culotte**, une **veste**, une **ceinture**, des **bas** et des **soulier**s de cuir. Autour de la gorge, il se nouait un **mouchoir de cou**. Sur la tête un **chapeau**. Les « culottes longues » ne furent que tardivement adoptées. Certains vêtements, rarement répertoriés sont spécifiques aux personnes aisées, aux notables ou à certaines professions.

vêtement	matériaux	Couleur si précisée
bas (paire de-)	coton	bleu. Blanc.
bas (paire de-)	coton à côtes. Filoselle	
bas (paire de-)	fil	écru.
bas (paire de-)	laine	blanche. noire.
bas (paire de-)	soie	noire.
bonnet	coton	blanc.
bonnet de nuit	Coton. laine	blanc.
bonnet carré avec houppe pour		
prêtre	laine	
bottes (paire de-) *		
boucle de coté (paire de-) *	acier	
boucles argent pour souliers *	argent et fer	
boucles pour culottes *	argent et fer	
boutons *	corne	
boutons (paires de-) *	argent	
caleçons (paire de-) *		
camisole (veste dite-) *	coton	rayé bleu et blanc.
capote *	bourreou	
carmagnole *	nanquin	
ceinture	Laine. coton.	
ceinture de prêtre	soie	violette
chapeau		noir. blanc.
chapeau forme ronde		noir.
chapeau monté à trois cornes*		
chapeau retroussé *		
chartreuse *	molleton	blanc.
chasuble	Gros de bourg broché	Rouge et vert doublé blanc
chemise *	toile	blanc. écru.
chemise du dessous		
chemise sans garniture		
coiffe *	toile	blanche.
corset	basin	blanc rayé. Peint.
	Cadis. Drap. Nankin. Velours de co-	
corset	ton.	
corset	gros drap	bleu.
corset	satin	noir.
corset	basin piqué	blanc.
corset	non précisé	rayé couleur. rouge.
crochet *	argent	

culotte	basin	blanc. Blanc rayé
	Cadis. camelot. Coton. Drap de gavot.	Station Braine ray o
culotte	gros drap. nankin. Ratine.	
culotte	drap	gris.
culotte	serge	noire.
culotte	velours	noir.
culotte	velours de coton	noir. bleu.
culotte	Non précisé	marron.
culotte d'hiver *	soie	noire.
culotte d'hiver	velours de coton	rayé couleur gris de plomb.
culotte longue	cadis	raye coarear gris de prome.
culotte longue	coton	rayé bleu et blanc.
déshabillé	cotonne	rayée rouge et blanc.
déshabillé	drap	blanc.
déshabillé	drap commun. Drap fin.	Siane.
déshabillé	ratine	vert perroquet.
frac *	Camelot	voit perroquet.
Gants d'ouvriers *	laine	
Gants d'Odvileis	Basin. laine*. Laine dite royale*.	
	Molleton*. Satin. Soie doublée coton	
gilet	et molleton*.	
gilet	basin piqué	blanc.
gilet	coton	rayé. blanc. jaune.
gilet	drap	rouge.
gilet de déshabillé	casimir *	louge.
gilet d'été	nankin	
gilet pour dessous	coton	
guêtres (paire de-) *	Coton	
guerres (paire ue-)	Camelot. étoffe rayée. Nankin. Soie et	
habit (veste et culotte)	coton*. Velours.	rayé
habit (veste et culotte)	drap	laye
habit (veste et culotte)	drap toile coton doublé toile	blanc.
habit (veste et culotte)	drap tone coton dodole tone	olulie.
habit d'été	Camelot	
habit d'hiver	basin	noir. puce. bleu. marron.
habit d'hiver	drap commun	mauve.
lévite *	drap	marron.
manches (paire de-)	шар	marron.
mouchoir de cou homme		rayé.
mouchoir de poche		laye.
mouchoir dit cravate *	mousseline	
mouchoir pour le col	indienne	
mouchoir pour le nez	Coton. Fil.	Blanc ou de couleur.
parapluie *	florence	verte.
perruque *	Hotelice	voite.
redingote *	dran	nuce
serre-tête dit tour de tête *	drap toile	puce.
serre-tête pour bonnet de nuit*	lone	
souliers (paire de-)		noir.
souliers (pane de-)		noir. gris.
1 5		non. gns.
souliers gros (paire de-)	Duan átamina	
soutane de prêtre*	Drap. étamine.	
Surplis de prêtre*	Drap de Cambrai à la parisienne	
veste	basin	blanc. rayé.
veste	cadis	

veste	camelot	vert.
veste	coton	rayé.
veste	drap	gris. bleu. noir. Couleur de puce.
veste	drap de Silésie *	
veste	gros drap	bleu.
veste	nankinet *	
veste	nanquin	
veste	velours de coton	rayé couleur olive foncé. bleu.
veste d'été		

Quelques explications:

Basin : étoffe de coton, apparue en France en 1580.

Filoselle: tissu fabriqué avec les grands déchets de soie entourant le cocon. **Camelot**: étoffe lustrée en soie et poils de chèvres. Tissée à Marseille en 1765.

Casimir : étoffe de laine.

Drap de Silésie : étoffe trame laine, chaîne soie.

Nankin: étoffe de coton couleur chamois, originaire de Nankin (Chine)

Nankinet : même étoffe que le nankin, mais plus fine **Ratine** : étoffe de laine dont le poil est tiré et frisé

Cadis : très grosse étoffe de laine tondue et apprêtée à chaud.

Gavot : cadis de laine noire sans teinture

Florence: soie.

Remarque : les santons de Provence peuvent nous donner une idée de l'habillement.

C'est surtout la forme de la coiffe qui va en indiquer l'origine géographique.

Mais rares sont les représentations de ce début du XIX ème.

Leurs costumes datent le plus souvent d'après 1850. La prudence s'impose.



Deux très beaux santons SIMON. Début XIXème. -Musée d'Auriol-

B) les vêtements de femme

La femme portait une **chemise** ample comme sous-vêtement, sur laquelle elle mettait un **corset** ajusté. Par-dessus, une **casaque** et une **jupe** ou **cotillon**; plus rarement, une **robe**. Elle portait quelquefois un **jupon**. Une **paire de poches** indépendantes lui servait pour son **mouchoir et** ses sous. Elle nouait un **mouchoir de col** autour de son cou, portait une **coiffe** surmontée d'un **chapeau** qui la protégeait du soleil, passait des **bas** et se chaussait de gros **souliers** de cuir pour les travaux des champs (pas de sabots) ou de souliers légers. Un **manteau** de coton complétait le tout. Les tissus étaient très colorés et l'ensemble était certainement gai et seyant.

À noter : -la **coquette** (**couquetto**), très jolie coiffe marseillaise -la **flatteuse**, (explication introuvable), supposée être un bavolet richement brodé.

Vêtements répertoriés :

vêtement	matériaux	couleurs, motifs si précisés
bas (paire de-)	coton	blanc, bleu.
bas (paire de-)	laine *	noire
capote *	soie	
casaque	bourg	fond jaune. rayé rouge blanc et noir.
casaque	cotonne	fond bleu.
casaque	indienne	fond blanc à grands bouquets.
casaque	mousseline	fonds rouge rayée. violette.
casaque	nanquin	
casaque de nuit *		
casaquin	indienne	fond blanc à fleurs. à petits dessins. fond rayé. violette. rayée bleu.
casaquin	mousseline	rayée bleu et vert
chapeau		noir
chemise	toile	
chemise sans garniture		
coiffe	Linon. Linon et batiste. liza . Tarlatane.	
coiffe	mousseline	brodée, rayée, à quadrilles, avec ou sans dentelles, garnie de "neiges".
coiffe de nuit	liza	
coiffe dite coquette	de Cambrai garnie en neige ou garnie liza. Filoche à jours. Gaze. Linon brodé garni dentelles. Mousseline. Organdi garni dentelles.	blanc
corset	basin grossier. piqué.	blanc.
001301	Coutil. molleton. mousseline. nankin. poil tiré. soie. toile. drap	
corset	de soie*. fil et coton.	blanc
cotillon	Cotonne. Indienne. Indienne dite pataras ?. laine grossière. Satin. toile.	
cotillon	mousseline	rouge. rayée fond bleu.
cotillon	piqué	blanc
culotte*	Basin. Piqué. Soie*	rayé.
déshabillé	drap d'Ecosse	1,
	indienne	blanche. noire. verte. cul de bouteille. à fond blanc. fond ramoneur. fond tigré. fond vert d'oie. à ramages.
déshabillé	malenne	tigie, iona vert a ole, a ramages.

déshabillé	mousseline quadrillée	rouge. rouge et bleu. rose.
déshabillé	velours coton rayé	olive
déshabillé dit de bourg*	soie	rayée.
fichu	5676	Tuyee.
fichu ou pointe	frange brodée en vert	
flatteuse	Liza. Tarlatane	
Hatteuse	Liza. Tarratane	brodée ou non, garnie dentelles ou
flatteuse	mousseline	neiges
habillement (jupe et casaquin)	cotonne	fond blanc
habillement (jupe et casaquin)	Indienne. Popeline.	Tolid blane
naomement (jupe et casaquiii)	Basin. Piqué. Poil tiré. Toile.	
inna	Drap de gavot.	
jupe	basin rayé	blanc
jupe	basiii raye	
:	1	rayé rouge et blanc. fond jaune. rayée
jupe	bourg	rouge blanc et noir. fond bleu.
jupe	coton	
jupe	coton et fils	rayé bleu rouge et blanc.
		à petits dessins. Violette. fond blanc.
		fond rouge. à gros bouquets. fond
		tigré avec raies vertes et bouquets.
jupe	indienne	fond violet.
jupe	liza	blanc.
jupe	mousseline	fond bleu. fond rouge rayé blanc.
jupe gros deuil	indienne	
jupon	bayette	rouge.
jupon	bourg	rayé jaune et blanc.
		fond jaune avec fleurs. fond bleu.
jupon	indienne	fond blanc.
jupon	mousseline	blanche. à mille raies. bleue rayée.
jupon	piquée	
jupon	poil tiré	blanc.
jupon	toile	gris.
manteau	garni mousseline	noir. rayé brodé fleurs.
manteau	soie garni de blondes	noir.
mouchoir pour le col ou pointe	de couleur	
mouchoir pour le col ou pointe	indienne	
mouchoir pour le col ou pointe	mousseline	blanche. Brodée. de couleur.
mouchoir pour le nez	indienne	
mouchoir pour le nez	linon	
1		blanche. avec une raye en couleur.
		Peinte. avec festons. garnie dentelles.
mouchoir pour le nez	mousseline	de neiges. avec brodure.
mouchoir pour le nez	Organdi. Soie*.	
mouchoir pour le nez	Tarlatane. Toile.	blanc
mouchoir pour le nez	Non précisé	de couleur.
parapluie*	toile cirée	
plastron*	linon garni dentelles	
poche (paire de-)	cotonne	blanche
poche (paire de-)	toile	Similaria
poche (paire de-)	Basin. Poil tiré.	
robe	damas	gris
robe	indienne	fond bleu. fond blanc. fond rouge.
robe		Tolid oled. Tolid blatic. Tolid fouge.
HODE	nankin	
	1	1.1 T 1.1.1
robe de chambre robe de chambre	bourg indienne	blanc. Jaune. rayé rouge et blanc.

robe pour le dessous		blanche.
*souliers (paire de-)	soie (étoffe de)	
*souliers (paire de-)	veau (peau de)	
souliers (paire de-)		noirs. Violets.
tablier	coton	blanc.
		fond violet. fond jaune à fleurs. fond
		blanc à petits ramages. fond couleur
		de chair. fond vert. fond marbré. fond
		vert d'oie. fond bleu. fond blanc à
		fleurs rouges. fond vert et fleurs
tablier	indienne	rouges. jaune à petits bouquets.
tablier dit quatrepans	indienne	
		rayée bleu et rose. fond rouge rayée
tablier	mousseline	blanc.
tablier	toile	bleu. Rouge.
tablier gros deuil	indienne gros deuil	
tissu (coupon)	damas, satin et indienne	
tissu (morceaux de-)	soie pour souliers	diverses couleurs.
tissu (pièce de-)	Florence	bleue.
*toilette	mousseline	brodée.
*toilette	satine	verte avec franges.

Quelques explications:

Cambrai : toile de lin très fine et blanche **Damas** : tissu dont le tissage forme un motif

Indienne : toile de coton peinte ; très utilisée en Provence. Nombreux motifs et couleurs.

Linon: tissu encore plus fin que la batiste

Mousseline : terme général pour tissu très fins, légers et transparents

Organdi : apprêt ferme sur tissu léger

Tarlatane : sorte de mousseline en coton fortement apprêtée.



C) Les vêtements d'enfants et jeunes gens

Malgré le nombre élevé d'enfants cités dans les inventaires, les habits sont rarement cités

Souvent, ils sont dits « destinés aux (enfants) mineurs », sans sexe précisé.

vêtement	matériaux	couleur si précisée	
bas (paire de-)			- 2
Brayelle*		4	
Camisous*		1111	15
casaquin	mousseline	rayée bleu et blanc	1
Casquette* (fille)		10	200
ceinture		blanche	1 100
chapeau forme ronde	noir	noir	100
chemise			3//3
chemise grossière			
coiffe			1050
Corset (garçon)		couleur crue. raies jaunes et noires. noir	r.
Corset (garçon)	Ratine.		A Y
corset	piqué		1.00
corset	coton		1
culotte	velours coton	noir. rayé vert foncé.	
culotte de deuil			M.
culotte longue		petites raies rouges et blanches.	
Déshabillé (fille)	indienne		144(8)
déshabillé de deuil (fille)	indienne	noire	4-300
faceton Petit	Basin. Indienne.		
gilet			
habillement complet	velours de coton		
Jaquette*	indienne		
mouchoir pour le col	indienne		
mouchoir pour le nez			
Robe (fille)	nankin		
sangle	coton	blanc. rayé bleu et blanc.	
souliers (paire de-)			
Tablier (fille)	indienne		
Veste (garçon)	velours	rayé vert foncé.	
veste	Drap. Coton		
veste	coton		

2) Le linge de maison

Le linge de maison est très variable d'une maison à l'autre. Les plus modestes n'ont aucune serviette, d'autres jusqu'à 63 dans les armoires. De même pour les essuie-mains et les nappes (de 0 à 27 !) . On peut distinguer la « nappe » (sur laquelle est pris le repas) du « tapis de table », plus rare, élément décoratif. Serviettes et nappes sont le plus souvent grossières, en corda (tissu très robuste, armure sergé, en lin ou métis) ; les plus fines sont dites « venesi » ou « à la venesi » . A la cuisine, on retrouve l'essuie-mains soit en assez grande quantité ou totalement inexistant.

Cependant, chaque petit morceau de tissu est inventorié et estimé.

Le notaire ne fait pratiquement pas la différence entre les rideaux qui fermaient le lit et les rideaux de fenêtre. On peut penser que les rideaux de couleurs, plus rares, enjolivaient les fenêtres des foyers aisés.

linge de maison	matériaux
couverture pour couvrir la huche	toile rayée
couverture pour couvrir le pain	laine grossière. Toile rayée. laine fine rayée
1000	
essuie-mains	toile grossière. Toile écrue.
2007 200	
linge pour couvrir la pâte	toile
400 400	. A
nappe	corda. à la venesi. toile écrue. toile de voile.
portière	toile de voile
	indienne fond bleu, fond jaune, blanche et rouge, fond bleu à fleurs
.,	blanches. toile. laval blanchi. toile de liza . blanc. allaya . cotonne
rideau	rouge à quadrilles. rayé blanc et jaune.
serviette	corda. Toile écrue. Venesi .
tapis de table	cotonne. Jaune. Rayé jaune et blanc. Vert. Rayé bleu et blanc.
	April 160
tapis de commode*	cotonne bleue.
	7007
usage non précisé	toile cirée de maison
SURVY IA	733
torchon	
tringle à rideau	

3) Lits et literie

Il est assez rare qu'une maison possède des « chambres à coucher ». On dort dans une pièce qui peut servir de débarras, de cuisine, de salon. Dans ce cas, le lit est caché par des rideaux « courant sur leur tringle ». Un renfoncement d'une pièce (ou alcôve) peut aussi abriter un lit au milieu d'autres objets.

Les villageois dorment sur des « **lit de bancs** », de 2 à 6 planches, (Les enfants devaient dormir côte à côte). Sur les planches, un matelas de laine ou, le plus souvent, une paillasse de toile grise. Pratiquement pas d'oreillers répertoriés, mais des traversins. Le mot « coussin » est réservé aux canapés. Une couverture piquée, un couvre-pieds complètent le tout.

Seul le lit de personnes très aisées est couvert d'un « garniment complet » assorti au ciel de lit. Rares sont les vêtements de nuit répertoriés. Quelques bonnets et chemises chez les gens aisés.

élément de couchage	matériaux et couleurs si précisés
bassinoire ou chauffe-lit	cuivre, manche en bois blanc.
berceau	bois de pin. Bois de noyer. Osier.
cadre pour ciel de lit	
ciel de lit	coton bleu. Filoselle.
	bois de noyer. Bois de pin. Bois blanc peint couleur noyer. Bois de
couchette	poirier. bois de mûrier.
courtepointe	
coussin	plumes. Couvert d'indienne.
	laine. Indienne piquée. A fleurs rouges et blanches. Coton. Blanche.
	De Naples ou "à la napoli". Bleue. Rayée. Fond blanc. Fond rouge.
couverture	Indienne du levant et florence verte.
couverture de berceau dite vanette	indienne commune. indienne et soie blanc et rouge.
couverture d'été	
couverture enfant	toile
	indienne fond rouge et blanc. Rouge et violette. Laine. À bouquets
couverture piquée	bleus.
	indienne piquée. Soie verte. Indienne bordée soie rouge. Soie doublée
couvre pied ou vane	d'indienne.
dossier de lit*	brodé avec gallons rouges et bleus.
drap de lit	toile. Toile grossière. Toile grise. Corda.
	Filoselle. Toile fine. Toile grossière. Brocatelle verte et lilas. St Flour
	verte. Alaya. Cotonne jaune. Cotonne bleue et blanche. Indienne fond
garniment de lit*	rouge. Indienne mauve.
lit avec barres	
lit de banc	2 à 9 planches. Bois blanc. Bois de pin
matelas	1 ou 2 places. Laine. Crin. Plumes.
matelas (toile de-)	toile grossière. Toile à quadrilles bleues. Toile de coutil. Coton.
oreiller	laine. Couvert de toile. A quadrilles.
paillasse (toile de-)	coton. Indienne. Coutil. Bleue. Grise. Toile de boutis. Toile écrue.
paillasse	paille.
paillasse de berceau	paille.
panier pour coucher un enfant	osier
pliant servant de lit	bois blanc.
rideaux de lit, d'alcôve	toile très grossière
traversin	paille. Laine. Plumes.
traversin (toile de-)///	toile grise. Toile grossière. Toile crue. Coton. Indienne.
traversin de berceau	

Femme au berceau. Musée d'Auriol

4) Ustensiles de cuisine

Vous trouverez dans la liste ci-dessous beaucoup d'objets différents.

On peut noter la grande utilisation de vaisselle en « terre de St Zacharie », et la faïence bien présente chez les propriétaires. Les très rares fourchettes sont en fer, les cuillères en étain. Quant aux couteaux, ils sont également très peu cités dans les inventaires étudiés.

Certaines pièces traduisent les habitudes alimentaires : utilisation de l'huile d'olives, pain râpé, farine pour le poisson, herbes etc... Cette étude peut être complétée par le chapitre suivant concernant la cheminée.

ustensiles	Matériaux
aigadière blanche *	
	Faïence. Terre commune. Terre grossière. Terre de St Zacharie. Terre de gênes. Terre
assiette	jaune. Étain
bassin	cuivre
bassine	terre. Cuivre.
boite à petites cuillères *	
boite à sel ou garde sel ou sallier	bois de pin.
boite petite pour épicerie	fer blanc
boite petite pour tenir le poivre	fer blanc
boite petite pour tenir l'huile frite	fer blanc
boite pour enfariner le poisson ou « enfarinadouiré »	fer blanc. Bois de pin.
	verre noir. Verre blanc. Verre vert. Garnie
bouteille	d'osier.
bouteille à sirop	
bouteille capacité 1 pot	verre blanc
bouteille couverte de peau	
brasière et son couvert *	cuivre
broc	
broc avec anse fer et cerclé fer	
broc cerclé bois	
cafetière 2 à 8 tasses	terre jaune. Faïence. Fer blanc. Cuivre.
cafetière du levant* 2 tasses	
Caisse en bois dite fournière avec grattoir	
caisse pour la farine	bois de pin
caisse pour le sel	bois de pin.
carafe capacité 1 pot	verre blanc
carafe pour l'eau	verre blanc
carré dit « escudelier » *	bois
casserole	fer blanc. Cuivre. terre. Terre d'Arles.
casserole avec queue en fer	cuivre
chocolatière *	fer blanc
compotier *	verre. Faïence
coupe	faïence
couteau *	manche en corne
couteau de cuisine	manche bois. Manche corne.
couteau de table (gros-)	
couteau de table *	manche argenté
coutelière avec 6 couteaux *	
Couvercle (ou couvert) gros ou petit	fer blanc. Tôle. Étain. Terre commune.
couvercle pour casserole	terre commune
Couvert* (cuillère et fourchette)	argent second titre

	т то
	terre commune. Terre commune de St Zacharie. Faïence. Étain. Cuivre. Verre blanc.
cruche dite quelquefois « péchier »	terre jaune.
cuillère (petite-) * cuillère	argent second titre étain
cuillère à café *	
	argent
cuillère à pot	bois
cuillère à soupe	bois. Étain.
cuillerée à ragoût grande *	argent second titre
dame-jeanne	verre et osier. Verre et sparte.
crible pour le « bled » dit « drai »	
écrémière *	
	blanche. Terre de Gênes. Terre commune.
écuelle	Faïence.
écuelle avec tuyau pour malade *	faïence
écumoire	cuivre. Cuivre jaune. Tôle. Fer blanc.
égrugeoir	
entonnoir	fer blanc
eyssilière *	étain
flacon	verre et osier
flacon couvert d''espart	verre et chanvre
flacon de paysan	
flacon d'un pot	
fourchette	fer. Étain.
gerle à huile 2, 4, ou 6 « escandaux »	
gerlon	
gobelet	verre. Garni d'osier.
grattoir pour le pain	
hachoir à hacher les herbes	bois et fer
huilière (coupe dite-)	Etain. Fer. Fer blanc.
jarre à huile 1, 2 ou 4 « scandaux »	terre commune
jarron (gros pot de terre dit-)	terre
jatte	faïence. Terre de Gênes.
lèche frite	tôle. Fer blanc.
machine pour le poivre *	fer blanc
marmite	terre. Terre commune. Cuivre.
mortier	bois. Marbre.
moulin à café et torréfacteur	
moutardier *	faïence
panier pour tenir les couverts *	osier
passoire	fer blanc
pilon	bois
planche large ou plot à hacher les herbes	bois
pranene rarge ou prot a naener les nerves	terre grossière. Terre commune de St Zacharie.
	Faïence. Étain. Faïence à fleurs. Terre de
plat	gênes. Terre jaune.
plat à soupe *	Faïence
poêle à frire	tôle
poêlons	terre. Fer blanc.
Poissonnière *	cuivre
pompe à vin	fer blanc
porte huilier	101 orang
porte huilier avec carafes	terre et verre. Faïence et verre.
1	
pot	étain. Terre.

pot à bouillir	
pot à eau dit aussi péchier	terre commune. Faïence.
pot à feu	terre commune de St Zacharie. Terre rouge.
pot à feu à queue	
pot à huile	étain
pot de pipe *	terre
pot petit pour le feu	terre
pot pour anchois	verre
poudroir *	carton
râpe ou raspe pour la mie de pain	tôle. Fer blanc.
sablier	
saladier *	faïence
soucoupe *	faïence. Porcelaine.
soucoupe pour bouteille *	
soupière *	faïence
	faïence. Terre de Gênes. Terre jaune d'Apt.
sucrier *	Terre noire.
tabatière *	
tamis	soie. Crin.
tamis à farine	
tamis avec sa tamidouiré	
tamis et accessoires	
tamisoire	bois blanc. Bois de pin.
	faïence. Terre de Gênes. Terre jaune.
tasse	Porcelaine.
terraille (pièces en terre dite-)	terre
tian (plat gros dit-)	terre commune
tiane	terre St Zacharie
toupin (pot petit dit-)	terre commune. Terre d'Arles.
toupine ou jarron	
touppe pour l'huile	étain. Fer.
tourne broche	
tourtière *	tôle. Fer blanc. Fer blanc et anses cuivre.
tranchet	
urne pour l'huile	
vaisselles grossières	
vase à huile	étain
verre	
verre à pied pour liqueur *	verre

5) La cheminée

Le mot **cheminée** n'apparaît qu'une fois dans ces inventaires, mais les accessoires présents dans toutes les cuisines laissent à penser que le feu ouvert était la seule source de chaleur indispensable à la cuisson. Je n'ai trouvé que deux fourneaux de tôle, et le gros poêle avec 13 tuyaux dans l'auberge. La présence de chenets, pelle et pincettes dans une pièce autre que la cuisine traduisent l'existence d'une cheminéepour se chauffer et donc l'aisance de la famille.

Nous trouvons dans TOUTES les cuisines une paire de chenets, une pelle et sa pincette, un soufflet, une crémaillère et un chaudron, un gril, un trépied rond et un autre triangulaire.

objet	matériaux
anse pour suspendre les pots au feu*	
broche	fer
broche avec sa croix*	
	fer
cendre dans 2 sacs	
chaînes	fer
chaudron	cuivre, anse en fer.
chaudron 3 pieds avec couvercle*	métal
Chauffepied*	
chenets (paire de-)	fer. Fer garni cuivre jaune. Avec ornements.
crémaillère	fer.
crémaillère à anneaux	
crémaillère avec suspension*	
crémaillère petite pour descendre les pots*	
crémaillère dite "cumasclé"	
fagot de sarments	
gril	fer
hache pour la cuisine	fer
machine pour suspendre les pots à feu*	fer
chaudron haut et étroit dit "peirolle"	cuivre
chaudron dit " peisounet "	cuivre
chaudron petit dit "peisous"	
pelle	fer
pincettes	fer
plaque pour cheminée*	fer
soufflet	
soufflet forme soufflet de forge*	
support pour la broche*	fer
tisonnier à four*	
tourne broche à la fumée	
tourne broche avec poids et cordage*	fer
trépied rond dit "index"	fer
trépied rond avec soutien pour la poêle*	fer
trépied rond suspendu*	fer
trépied triangulaire	fer

6) L'équipement ménager

Les objets inventoriés sont très simples et répondent à trois besoins :

- -l'entretien de la maison
- -l'entretien du linge
- -le filage

objet	matériaux si cités
balai	
bassinoire	cuivre
cordes à étendre le linge (paquet)	
banc 2 pieds pour cuve à lessive	bois
corbeille à fuseaux	
corbeille à linge	
cuve pour la lessive	bois cerclé fer. Bois.
dévidoir	bois
dévidoir (pied de)	fer
dévidoir	
écheveaussier	
écheveaux de fil	fil de de maison
étui à fuseaux	
fer à repasser le linge	
réchaud pour fer à repasser*	
fourneau pour rôtir le café	tôle
fuseaux	
fusière	
machine pour tenir les fuseaux	
Moulin pour masser la farine	
piège à rats	
plat gros pour laver le menage	terre commune
Planche percée pour ficher les fuseaux	
quenouille	roseau
selle Pour laver le linge	
tonneau cerclé fer pour la lessive avec trepied	bois blanc et fer



Santon FREGIER -Musée d'Auriol-

7) Le mobilier

Dans la cuisine, trois meubles principaux : la « table à manger », la « maie » (ou « huche à pétrir ») montée sur son « dabas » à deux portes, et la « table pour le pain » Le reste de l'espace est occupé par des chaises garnies de paille, des étagères, de nombreux cabas et quelquefois un placard bâti dans le mur.

Contrairement à ce que pourrait faire croire la longue liste ci-dessous, les gros meubles des chambres sont assez peu nombreux. Outre les lits, seules les familles aisées possèdent une armoire ou garde robes. Les habits reposent le plus souvent dans une « table fermée » (sortes de bahut) ou tout simplement dans des caisses, coffres ou corbeilles. Il faut observer de nombreux chaises et fauteuils.

A noter : Le mot « table » désigne un plateau de bois, d'où les précisions « table à manger », « à toilette » « de cuisine », « fermée ». dans la cuisine, elle est souvent posée sur des pliants et se déplace aisément.

meuble	matériaux
armoire bâtie 1 porte	bois de pin peint couleur noyer
armoire de cuisine	
armoire vitrée avec étagères*	bois blanc
banc (petit ou gros-)	bois blanc. Bois de pin.
banc de menuiserie	
banc en triangle 3 pieds pour un cuvier	
banc servant de canapé	bois de pin
bibliothèque vitrée*	
bureau	bois de poirier. Bois de peuplier. Bois blanc. Bois de peint peint couleur noyer. Peint en gris.
bureau 5 tiroirs garniture laiton avec bibliothèque vitrée*	bois de noyer
bureau 6 tiroirs*	
bureau avec tablette portes et glace*s	bois de noyer.
bureau dit bonheur du jour*	bois d'acajou, dessus en marbre
caisse (petite ou grosse-)	bois de noyer.
caisse 6 tiroirs	bois de noyer.
caisse à l'antique	bois couleur noyer
caisse et couvert avec serrure	bois de noyer
Caisse avec couvert à coulisse	Bois blanc
canapé 2 places	
canapé 3 places	bois et paille
canapé 3 places avec coussin*	bois, paille et toile bleue
canapé garni paille	bois et paille, garni de tissu vert et rouge.
canapé quatre places avec 2 matelas*	bois et cotonne rayée
chaise (grande, petite)	bois blanc, peinte en gris, en vert, en jaune et garnie paille. Bois de noyer, dossier rembourré et garnie tissu.
chaise à bras couverte*	bois et cuir
coffre dit table fermée	bois de noyer
commode 2 tiroirs haut et 2 portes bas*	bois de noyer
commode 3 tiroirs avec garnitures laiton*	bois de noyer. bois de cerisier. Bois de poirier. Bois peint couleur cerisier.
commode 5 tiroirs*	bois de cerisier
dunkerquoise*	
encoignure	
étagères	bois blanc. Avec bords en toile.
fauteuil	bois blanc. Bois peint en gris. Garni étoupe.

	Garni cuir.
fauteuil à bras à l'antique	Gain cuit.
fauteuil avec galette*	
garde à manger garni de gaze d'un côté	hair da marra Dair asint Dair da abhar
garda rahas	bois de noyer. Bois peint. Bois de chêne couleur noyer. Bois blanc couleur noyer.
garde robes garde robes 2 battants	bois de noyer. Bois blanc peint noyer.
garde robes 2 portes 1 serrure	chêne couleur noyer
garde robes 2 portes 1 serrure 1 tiroir	bois blanc couleur noyer
garde robes 2 portes à l'antique	bois de noyer
garde robes 2 portes, 2 serrures, 1 clé 1 tiroir à 2 anneaux	bois de noyer
garde 100es 2 portes, 2 serrures, 1 cle 1 tiron a 2 annieaux	bois de noyer. bois de pin peint couleur
garde robes 2 portes, 2 tiroirs intérieurs et serrure	
garde robes 2 tiroirs	noyer. bois blanc
garde robes 4 portes, 1 clé, 2 tiroirs	bois de noyer
garde robes 5 tiroirs 2 battants avec corniche	bois de noyer
garde robes à l'antique 4 portes 2 tiroirs au milieu	bois de noyer
garde robes fixée dans le mur	bois blanc
huche 2 tiroirs au bas plus accessoires	bois de pin
huche à pétrir	bois de pin bois de pin bois de noyer.
huche à pétrir avec 2 bancs de soutien et son râcloir	bois bianc penit. Bois de noyer.
nuche a petri avec 2 bancs de soutien et son facion	bois blanc couleur noyer. Bois peint. Bois de
huche à pétrir avec son dabas 2 portes et couvert	noyer. Bois de poirier.
huche à pétrir le pain avec table fermée 2 portes	bois du nord. bois de noyer.
huche à pétrir sur la table fermée 2 tiroirs porte à 2 battants	bols du nord, bols de noyer.
ME	bois de noyer
maie à pétrir, son couvert, son dabas deux portes	bois de noyer. Bois de pin.
marchepied 3 degrés*	bois de noyer. Bois de pin.
paravent ancien*	
placard bâti, fiché, muré; 2 ferrures double battant	bois de pin
placard portatif (petit-)	bois de pin bois de noyer
pliant	bols de noyer
1	
porte manteaux avec courroies, cadenas et clef*	
sofa 3 places garni paille ordinaire*	
sofa avec couverture de coton blanc et matelas*	
table antique 4 pieds autour sans tiroir	bois de noyer
	bois blanc. Bois de noyer. Bois peint. Bois de
table (petite, grande, 1 à quatre tiroirs)	poirier.Couverte de toile cirée.
table à l'anglaise*	1 : 11
table à manger (petite, grande-)	bois blanc. Bois de noyer.
table à manger 1 tiroir	bois blanc. Bois de pin.
table à manger petite avec tiroir et adjoints	bois de pin
table à manger pieds à l'anglaise*	bois de noyer
table à manger pieds forme pliant	bois blanc
table à manger ronde	bois blanc
table à pliants	bois blanc
table à quadrille*	bois de noyer. bois couleur noyer
table à toilette*	bois de noyer
table carrée avec tiroir	bois blanc
table de cuisine avec tiroir	bois blanc.
table de nuit	bois de noyer
table fermée	bois blanc. Bois de noyer. Bois peint.
table fermée 1 tiroir haut 2 portes	bois blanc peint couleur noyer
table fermée 2 tiroirs 2 battants	

table fermée 2 tiroirs 2 portes 1 serrure 1 anneau en fer.	bois de noyer
table fermée 2 tiroirs 2 portes avec son dessous à 2 portes	bois de noyer
table pieds de biche*	bois de noyer
table pieds de cerf*	bois de poirier
table pour le pain	bois
table pour le pain (demi-)	bois blanc
table ronde	bois blanc
table-bureau, couverte de peau de maroquin, 5 planches*	bois de poirier
tabouret	
tabouret rembourré*	
Valet*	fer

8) les objets liés au domaine agricole

Toutes les maisons inventoriées, qu'elles soient de village ou de campagne, abritent des outils.

- -Les outils liés à une profession artisanale (voir les histoires du 1er chapitre)
- -Les outils liés à l'agriculture et au bétail. C'est dans cette catégorie d'objets que l'on trouve le plus de mots liés au parler provençal des villageois. Dans les actes, ces mots sont dits « vulgaires », sont soulignés, ou quelques fois expliqués.

A) Les outils

outil	matériaux
arc boutant avec son crampon	fer
barre de fer	fer
barre en fer dite pauterri ?	fer
beche	
bigne (instrument d'agriculture appelé-)	
bignon	
canisse ou claye	
Cambeau (partie de charrette dite-)	Bois d'ormeau
charrue	bois
charrue (accessoires de-)	
claie ou canisse pour sécher les panses	roseaux
claie suspendue par des cordes	
coin pour fendre le bois	fer
coupo roumi	
couteau à scies	
couteau de poche manche corne	
couteau gros forme de hachoir	
crible gros pour le blé	
échelle	bois
échelle 6 à 9 échelons	bois de pin
échelle à charrette avec essieu et 2 roues	bois de chêne
echesse? à bras bois de pin	bois de pin
eissadou ou essadon, eyssadon (outil)	•
enclume petite pour faulx	
escoude	
faucille à couper le bled	fer
faucille grande	fer
faucille petite	fer
faucille pour couper le fourrage	fer
fauçon (fer tranchant pour couper le bois dit-)	fer
faulx petite pour couper le blé	fer
faulx petites dites faussile	fer
faux dite Pour couper le bled	fer
faux petites pour le blé (faulx)	fer
faux pour couper le blé	fer
faux très petite	fer
fer petit pour couper les herbes	fer
fourche	fer
fourche	bois
fourche à 3 dents pour le fumier	fer
fourche de feu	
fourche en bois	fer

fourche en fer	fer
granetière	osier
hache dite fauçon	
hache et son manche	bois et fer
hache grosse	
hache petite	
hache petite	
levier	fer
lichet	
machine pour émonder et nettoyer le blé	
machine pour puiser l'huile	fer blanc
marteau petit manche en bois	fer et bois
marteau pour faulx	
masse	fer
moules pour faire les mottes de mari d'ollives	•
pelle	bois
pic	
picoussin (petite hache dite-)	
pics dit eissadon	
piece longue de fer	fer
piège à renard	acier
pierre à aiguiser	
pioche	fer
pioche à deux dents dite bechard	
pioche petite dite eyssadounet	
pioches dite magaou	
pioche dite trinque?	
poulie avec sa corde en espart	bois et chanvre
poulie garnie de fer	fer et sparte
poulie grosse et son câble	bois et fer
poulie avec son liban De chanvre	bois et chanvre
râteau pour le foin	bois
ruche à miel	
seau pour le puits	
scie à main	
scie de menuisier	
serpe	
serpe dit coupo roumi	
serpe grande dite fauçon	
soc	
tenaille	
trepale	
Virebuquin (vilebrequin ?)	

B) Autour du vin

Au grand nombre d'objets liés à la de la vigne, on devine la place prépondérante de cette culture. Les inventaires les plus conséquents en estimation marchande sont ceux qui comptent des tonneaux, objets de valeur. A haute teneur en alcool, le vin est d'ailleurs désigné comme responsable de nombreuses maladies.

objet	matériaux
alambic petit pour la distillation des fleurs et liqueurs	
banc à l'usage des vendanges pieds fort hauts	bois blanc
baril 1 escandal	fer
baril petit 4 l	
baril 68 1	
barrique 2 hl dite boute	cerclée bois
barrique 2 hl pour la piquette	cerclée fer
barrique 2h l pour le vin blanc	cerclée bois
barrique 3 hl pour la piquette	cerclée bois ou fer
barrique 2 à 7 hl pour le vin rouge	bois et fer
Barrique de 1 à 8 millerolles	cerclée bois ou fer
brocs garnis de fer en dedans et en dehors	
cornude ou cornue pour vendanges	bois cerclée fer
Corbeille à vendanges	osier
cornudons ou baquets	
cuve à vendange	
cuvière petite pour les vendanges	bois cerclée fer
dame jeanne pour le vin	
entonnoir gros dit embu	bois cerclé fer. Fer blanc. Terre.
entonnoir petit	fer blanc
fer tranchant pour tailler la vigne	fer
fouloir	bois
gouttière pour remplir les tonneaux	fer blanc
instrument pour couper la vigne	
machine pour tailler la vigne dite poud ?	
outres pour le vin	
pieu pour planter la vigne	fer
pressoir mobile, avec plateaux, coupe et bancs	bois de chêne
pressoir portatif	bois de chêne
pressoir portatif avec ses attaches	
robinet	cuivre. Bronze. Laiton.
robinet pour cuve	cuivre
serpette pour couper le raisin	
serpette pour tailler la vigne	
tire vin	fer blanc
tonneau 1 hl pour tenir le vinaigre	
tonneau 1,5 hl à 33 hl	bois cerclé bois ou fer
tonneau 4 à 60 millerolles	bois cerclé bois ou fer
trempière	

C) Les objets liés aux bêtes

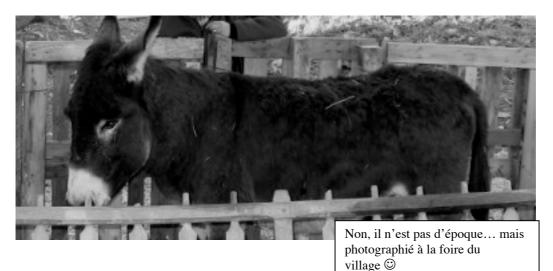
Extraits de lettres aux ministres de l'intérieur par l'agent municipal d'Auriol (années II et V) concernant le recensement des bestiaux.

A remarquer : l'absence totale de vaches et le peu de bœufs. Ce sont surtout les mulets et mules qui tirent la charrue, ânes et anesses qui portent les charges. Seules les familles aisées possèdent un cheval.

Bêtes recensées	1794	1797
bœufs	4	0
vaches	0	0
veaux et génisses	0	0
chevaux et juments de tout âge	51	32
mules et mulets	341	202
ânes et ânesses	214	84
moutons et brebis	518	180
chèvres et boucs	216	300
cochons mâles et femelles	155	96

objets
attraits pour bourrique
barde pour âne
bât
bât avec ses bignes
bât de 2 cordes et attaches
bât pour mulet
bât pour bourrique
bride assortie avec lunettes
bride et accessoires âne
bride mulet
bride pour cheval
bridou avec baudet harnais, bât
charrue et ses attraits pour cheval

colliers pour mulets
couverture mulatière
étriers
étrille et brosse
fouet
harnais âne
harnais avec bât
harnais dit fausse avaloire
harnais mulet
licol
peitrail à sonnettes
selle et son capparassoun
sac à paille pour âne
têtière



D) Les objets servant au transport

Objets indispensables, il y en a dans toutes les pièces de la maison. Outre les très nombreux paniers, corbeilles et cabas utilisés pour le linge, ces objets sont continuellement en service pour les travaux agricoles : transport du blé, des fruits, légumes, fumier, terre etc... Ils sont pratiquement tous fabriqués à partir de végétaux.



objet	matériaux		
banaste ou baneste, banesteou pour fumier	osier		
banestons (grands paniers en osier dits-)	osier		
baquet	bois. Bois cerclé de fer		
barrien	corde		
bâts garnis de cordes			
bissac	toile		
cabas	auffe. Sparte.		
cabas couvert	sparte et toile		
canestrous, canesteou (corbeille dite-)	osier et roseaux		
civière			
corbeille	osier. Roseaux		
corbeille avec couvert	osier. Roseaux		
corbillon			
essairy (panier dit-)			
linceul	corde		
	fil de fer. Fil d'archal (laiton).		
panier	osier.		
panier couvert	osier		
pièces de cordes à grande mailles pour charrier la paille	corde		
sac	toile grossière		
sac à blé	toile		
sac de ménage			
sac gros pour le charbon	corda		
sac pour la farine			
sagne (sac gros dit-)	toile		
seau	bois cerclé fer		
tarreirol, tarreirou (panier long à porte les fruits dit-)	jonc		

9) quelques mots sur les poids et mesures et les estimations

A) Les poids et mesures

Il est intéressant de trouver dans les inventaires de Me Gastaud des objets de mesure et capacité de l'ancien **et** du nouveau régime.

Exemples:

- « balance romaine à l'ancien poids avec sa coupe de cuivre »
- « carafe d'1 pot, 1/2 pot, 1/4 de pot »
- « mesure ancienne dite panal »
- « petite mesure ancienne dite picotin »
- « balance avec poids dits au nouveau régime »

La période « Gastaud » est une **période de transition** en matière d'évaluation.

En 1793 Le nouveau système métrique décimal est imposé. Mais les unités de mesure utilisées sous l'ancien régime ne sont pas abandonnées du jour au lendemain !

Il faut se rappeler qu'avant la révolution, sous la même désignation, la valeur d'une unité de mesure changeait d'une région à l'autre, voire d'une commune à l'autre..

Le villageois nommé expert priseur lors d'une procédure a du mal à faire les conversions.. et c'est le notaire, qui bien souvent, la rajoute.... ou laisse un blanc et termine l'acte à son office.

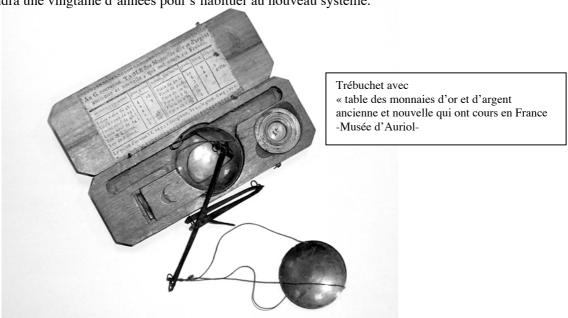
Exemples:

- « 320 kg de paille de blé ou 8 quintaux » (le quintal vaut donc 40kg à Auriol)
- « tonneau 40 millerolles ou 26,95 hl »
- « 15 kg de fil de chanvre ou 40 livres «
- « gerle à huile contenant 6 escandeaux ou 104 litres 532 ml » (L'escandal variait de 12 à 20 litres selon les communes)

Il était grand temps d'uniformiser le système!

Peu à peu, au fil des inventaires, écus, sols, pans, escandaux, millerolles sont abandonnés, remplacés par les francs, centimètres, litres etc...

Il faudra une vingtaine d'années pour s'habituer au nouveau système.



B) Les estimations

L'exert-priseur nommé par le juge est un villageois, souvent parent ou ami de la famille, mais sans doute habitué à cette fonction provisoire. Il fait le serment d'être équitable.

Mais il est très difficile de donner une valeur marchande à des objets usés, vieux, hors d'usage, « bons pour être enfouis »

On peut noter le peu de valeur des ustensiles de cuisine, paniers, outils simples, comparé aux gros meubles, aux tonneaux et ...aux vêtements. Le moindre bout de chiffon est évalué.

Quelques exemples:

Cuillère à pot en bois : 5 centimes
Assiette terre commune : 30c
Boite à sel : 10c
Chandelier en cuivre : 50c
Chaise assez bon état : 80c
Poêle à frire : 1Franc
Petite table avec son tapis : 2F
Paire de bas coton : 4F
Mouchoir brodé : entre 2 et 10 F

Mouton: 10F
Petit cochon: 12F
Ane de 6 ans : 72F
Bœuf de 5 ans : 60F
Commode en noyer assez bon état : 15F
Drap bon état : 3F
Coiffe brodée 50F
Tonneau de 30hl bon état 100F

Bien qu'ayant relevé toutes les estimations, je ne pense pas pouvoir tirer beaucoup de conclusions. Notons l'estimation systématique de tous les objets, quel que soit leur état. Le montant total se fait centime par centime.

Imaginons un seul instant devoir estimer objet après objet, tout ce qui se trouve dans nos maisons ... ©

1574	
1548 Girand Suganne benriete . 37	10
1574 Garnier jean paptiste 24	Charreties
1580 Guigon Rose 29	(Contraction of the contraction
1541 allemand francois 66	Marrechal
Généalogie et tissu social	
1580 pourchier martin yo	Callibration -
1844 annual Magdelline 60	S
1845 pourchier françois 16	Dew
	O West
1586 pernand autome 50	ofice minister
1587 paul marie 39	
0 0 0	Mis unit
1584 Bornard Moralie - 19	こうはいかん ニーーー
1584 Bernard adelaide 16	The State of the s
1600 Dernard Claire 14	De la maria
	A START
1591 Gestand greque faustin - 18	Motaire public
	A Links
1592 trolebar anne therese - 27	
1590 quitter Therese Ne gartand 64	
the state of the s	The state of the s

Ces études d'inventaires ont toutes été complétées par des recherches en mairie ou aux archives départementales afin de cerner au mieux les liens familiaux.

Par exemple, concernant l'inventaire de Jean François GUITTON (voir « une affaire compliquée »), voici la fiche individuelle après recherches et saisie à l'aide d'un logiciel de généalogie. Les autres fiches ne sont pas représentées car ce n'est pas le sujet principal de cet ouvrage.

(12/04/07)

GUITTON

Jean François

propriétaire quartier de la Bourine

Fils de :

GUITTON Nicolas

et de :

ABEILLE Marguerite

Filiation légitime

ÉTAT-CIVIL

Naissance

1 mars 1726 - Riez

BMS coll. départementale

Décès

13 novembre 1809 - Auriol-13

état civil

UNIONS

Famille 1 (mariés)

SUZANNE Thérèse

Mariage : 20 mai 1749 (mariés) - Aix en Provence

Åges au mariage : Il a 23 ans Familie 2 (mariés)

VIEIL Marianne - Naissance : 20 février 1767 - Aix en Provence

Mariage : 17 décembre 1797 (mariés) - Aix en Provence

Âges au mariage : Elle a 30 ans - Il a 71 ans

ENFANTS

avec SUZANNE Thérèse

- GUITTON Marie Magdeleine (F) Naissance : vers 1750
- GUITTON Jean François (M) Naissance : calculée 1751
- GUITTON Isabeau (F) Naissance : 14 janvier 1754 Auriol-13
- GUITTON Catherine Jéromine C (F) Naissance : 30 septembre 1755 Auriol-13
- GUITTON Jean Michel Ange (M) Naissance : 29 septembre 1759 Auriol-13

avec VIEIL Marlanne

- GUITTON Jean François Roch (M) Naissance : 17 août 1798 Auriol
- GUITTON Marie Rose (F) Naissance : vers 1801

Fiche Réalisée à l'aide du logiciel « Hérédis »

Si l'on considère que « faire de la généalogie » n'est pas seulement établir des liens familiaux entre des individus, mais rechercher dans les actes tous les indices, les données, permettant de retracer l'histoire des familles, et approcher la complexité du tissu social d'une commune, alors des inventaires après-décès peuvent être précieux. Dans les 45 inventaires étudiés, j'ai relevé plus de 500 personnes citées. Qu'en tirer ? Des patronymes, bien sûr, des liens familiaux (des enfants, des grands-parents, oncles, tantes etc... pouvant être nommés); Des métiers aussi, et enfin des indications permettant d'imaginer les villageois dans leur cadre de vie. (voir la première partie de l'ouvrage)

A) Les patronymes cités dans ces inventaires

Remarque: Certains de ces patronymes sont implantés sur la commune depuis le XVème siècle. D'autres n'ont fait que passer, d'autres encore, très représentatifs d'Auriol ne sont pas cités dans ces inventaires. Ce type d'acte, même très intéressant, est donc à considérer uniquement comme un complément dans l'histoire des familles. La prudence reste de mise quant à toute généralisation.

ALBANÈS
AMALBERT
ARNAUD
AUBERT
BARBERIS
BARGÈS
BARNEL
BARRE
BARTHELEMY
BERTRAND
BILLET
BISSAREL
BLANC
BONIFAY
BONNET
BOSQ
BOURRELLY
BOYER
BRINGIER
CAILLOL
CASTELLAN
CAZALIC
CHAFFARD
CHAULIEU
CODONEL
CRESTIN
DELEUIL
DOL
EMERIC
ESTIENNE
FABRE
FLAYOLS
FLORY
FOURTIER

FRERY

GARNIER
GASSIER
GASSIN
GASTAUD
GAUTIER
GERIN de
RICARD
GIRAUD
GOIRAND
GRAILLE
GRAS
GRIMAUD
GUIGOU
GUILHEM
GUIS
GUITTON
IMBERT
JAUBERT
JAUFFRET
JAUSSERAN
JEAN
JOURDAN
JULIEN
LAGET
LAGIER
LAGRANGE
LAN
LANCE
LAUTIER
LEBEGUE
LEGIER
LEGUERN
LONG
MAISTRE
MALLET

MARLOY
MARTIN
MASSE
MAUNIER
MENC
MICHEL
MIQUELLY
NEGREL
NICOLAS
OLLIVE
OLLIVIER
OUVIERE
PASCAL
PERRIER
PIGNOL
PIGNON
PLUMIER
POMIER
PORTALIER
POULET
POUTET
RANCUREL
RENARD
REVEST
REYBAUD
RIBOT
RIBOT
RIBOULET
RICARD
RICHELME
ROBICHON
ROUBAUD
ROUX
SAMAT
SERVAN

SICARD
SPADA
TAPAN
TAUREL
TAXIL
TEISSEIRE
TROTEBAS
TREMELAT
VILLEMUS
VINCENT
VITALIS

B) Les métiers

Quel que soit l'acte, un métier évoqué concerne une personne à une date donnée. Il peut donc être intéressant de suivre l'évolution d'une activité d'un individu à différents stades de sa vie. Au moment de l'inventaire, le défunt peut être qualifié de « propriétaire » car il vit de rentes, ce qui est insuffisant pour le cerner.

Tout acte nécessite des témoins pour être validé. Outre leur nom et âge, leur métier peut être indiqué (« laboureur »), voire leur position sociale (« bourgeois »)

Dans les inventaires étudiés, nous trouvons les fonctions de :

agriculteur
officier de troupe
aubergiste
avocat
avoué
bâtier
berger
boulanger
bourgeois
bourrelier
cabaretier
canonnier Au 2ème RI
capitaine des vaisseaux du
roi
cardeur à laine
chapelain
chapelier
charpentier
charron
cordonnier
cuisinier
cultivateur
domestique
fabricant de papier
fournier

garçon boulanger
garde champêtre
greffier
horloger
huissier impérial
juge de paix de Roquevaire
laboureur
maçon
magasinier
marchand
marchand de tabac
marchand drapier
marchand tailleur
maréchal à forge
martiniaire (1)
ménager
menuisier
militaire
notaire impérial
notaire public et patenté
notaire royal
officier de santé
officier de ville
officier ministériel

orfèvre
ouvrier de papeterie
ouvrier mineur
peigneur de chanvre
perruquier
peseur au moulin à farine
préposé au poids de la
farine
président du tribunal
prêtre
Procureur
propriétaire cultivateur
receveur des droits
receveur des droits
d'enregistrement (2)
d'enregistrement (2)
d'enregistrement (2) savonnier
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de paix
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de paix sellier
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de paix sellier tailleur d'habits
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de paix sellier tailleur d'habits tanneur d'Aix
d'enregistrement (2) savonnier scieur de long secrétaire de la justice de paix sellier tailleur d'habits tanneur d'Aix tisseur à toile

- (1) Martiniaire : ce métier évoqué concerne Joseph Billet. En cherchant l'acte de mariage de Joseph, il y est dit « fabricant de cuivre ». Sachant qu'un « état de situation des fabriques et manufactures en activité dans la commune d'Auriol » datant de 1825 évoque « un martinet à cuivre » destiné à « rendre le cuivre propre aux ouvrages des chaudronniers » le métier de martiniaire s'explique aisément.
 - (2) Tous les inventaires étudiés sont signés « Jaubert », chargé de les enregistrer et de percevoir les frais.

Conclusion et remerciements

Il serait bien tentant de compléter ce travail par l'étude des autres actes consignés par maître Gastaud durant sa carrière, tentant de relier toutes les personnes citées en reconstituant un immense arbre généalogique de toute la commune, tentant de... l'étude de l'histoire d'un village n'a pas de fin, car TOUT est important !

Mais si les archives, les objets, les bâtiments, les œuvres artistiques, les lieux, les faits historiques, les anecdotes sont intéressants à étudier, la priorité à mon sens doit toujours aller **aux personnes**.

Nous n'avons hélas, que peu de témoignages écrits, sonores, que peu de photos, voire de vidéos concernant les villageois du temps passé. Que savons-nous du son de leur voix ? de leur accent ? de leurs idées ? de leurs joies et peines ? Nous ne pouvons qu'essayer de les imaginer en nous appuyant sur le moindre indice. Mais prudence et modestie sont de mise dès que l'on touche à l'histoire d'un village.

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à rédiger ce travail et ma plus belle récompense serait que ce petit ouvrage vous donne envie de contribuer à rendre vivante la mémoire d'une commune pour les générations à venir.

Mes plus vifs remerciements à :

Madame **Danièle GARCIA**, Maire de la commune d'Auriol qui m'a permis de consulter les archives de la ville.

Tout le personnel des Archives départementales des Bouches du Rhône à Marseille pour leur accueil.

Mesdames **Paule MURATORE**, conservatrice du musée d'Auriol et **Brigitte GILLES** qui m'ont ouvert les portes et permis de photographier santons et objets.

Ma **famille** et mes **amis** qui m'ont encouragée à tenter l'aventure de l'écriture et de la conception d'un ouvrage (et accepté que j'y passe beaucoup de temps ☺)

Sans oublier les passionnés du forum de généalogie «marseille-généa » qui m'ont appris à utiliser les archives, à chercher au bon endroit, à me poser les bonnes questions et ... à lire les actes !

recherches, textes, photos et mise en page par l'auteur.